

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3706 - MARDI 24 MARS 2020

COVID-19

Félix-Tshisekedi appelé à mettre Kinshasa en quarantaine

Dans le cadre du plaidoyer du 23 mars 2020 visant à contrer la pandémie du coronavirus déclarée en République démocratique du Congo, la sénatrice Francine Muyumba Nkanga ainsi que les députés André-Claudel Lubaya, Juvénal Munobo Mubi et Patrick Muyaya Katembwe exhortent tous les Congolais et, particulièrement, les autorités étatiques à prendre la mesure de la gravité de la menace qui pèse sur la vie de la nation et à agir en conséquence et sans atermoiement.

Tout en saluant les mesures déjà prises et énoncées par le chef de l'Etat, ces parlementaires congolais attendent encore du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo « d'évaluer et de renforcer les mesures déjà édictées », en les complétant par certaines autres décisions parmi lesquelles, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national ainsi que la mise en quarantaine de la ville capitale d'où ont été déclarés les premiers cas positifs dans le pays.

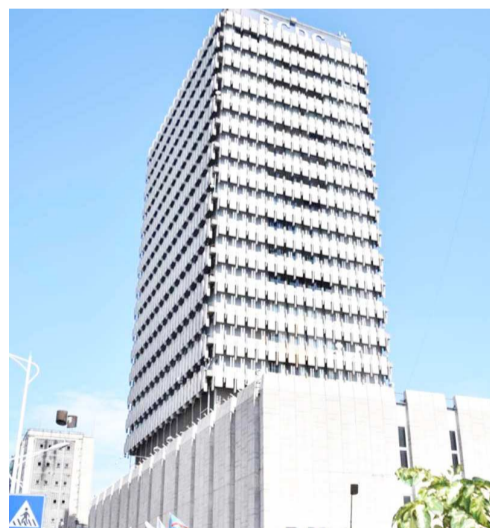
Page 4



Contrôle sanitaire à l'aéroport de N'djili/DR

BANQUES

Equity Group a reçu l'autorisation du Comesa pour acquérir la BCDC



Une vue du siège de la BCDC

La Commission de la concurrence des États du marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), qui est l'autorité chargée de promouvoir la concurrence entre les opérateurs économiques au sein de la Comesa, a pris une décision dans laquelle elle approuve l'acquisition de la Banque commerciale du Congo (BCDC) par le groupe de services financiers kényan, Equity Group Holdings, qui a une participation majoritaire de 66,53 % au sein de ladite banque. Selon l'agence Ecofin, qui relaie cette information, une fois la transaction achevée, Equity prévoit de fusionner la BCDC avec sa filiale locale en RDC, Equity Bank Congo S.A.

La Comesa Competition Commission, de son côté, a approuvé la décision du comité responsable de la détermination initiale, indiquant que cet accord augmentera la part de marché des actions sans nuire à la concurrence.

Page 3

JUSTICE

l'ex-ministre Oly Ilunga condamné à cinq ans de travaux forcés



L'ex-ministre Oly Ilunga/DR

Dans son arrêt rendu à l'issue de son audience publique du lundi 23 mars, la Cour de cassation, chambres réunies, siégeant en matière répressive en premier et dernier ressorts, a reconnu l'ancien ministre de la Santé, Oly Ilunga et son co-accusé, Ezéchiel Mbuyi Mwasa, coupables de détournements des deniers publics. Cette ins-

tance les a condamnés, chacun, à cinq ans de travaux forcés. Selon cette décision de la justice, les deux condamnés, à qui l'on reproche leur gestion des fonds alloués à la riposte contre Ebola, perdent également leurs droits civils et politiques pendant les cinq années suivant l'exécution de leurs premières peines.

Page 2

V-CLUB :

Les joueurs instruits de s'entraîner individuellement à domicile

Page 5

ÉDITORIAL

Savoir raison garder

Autrement dit ne pas céder aux instincts malféfiques que génèrent trop souvent les crises de toute nature auxquelles l'homme se trouve confronté : tel est l'un des conseils qu'il convient d'adresser dans le moment présent à notre société. Car si, en plus des problèmes de santé nés de la propagation mondiale du Covid-19 et des difficultés économiques qui en découlent, venaient se surajouter des tensions sociales fondées sur des rumeurs, de fausses nouvelles, des manipulations ethniques ou religieuses, la crise à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui prendrait vite une toute autre dimension. Avec des conséquences qui rendraient la vie des Congolais insupportable.

Ce que nous devons tous comprendre – et qui inspire manifestement le message envoyé par la ministre Arlette Soudan-Nonault dans la Tribune que nous publions dans ce numéro – c'est bien que chacun de nous, quel que soit son âge, quel que soit son métier, quelles que soient ses responsabilités, quel que soit le lieu où il réside – a sa part de responsabilité dans la gestion de la crise à laquelle nous sommes confrontés, nous Congolais, comme tous les peuples de la Terre. Une responsabilité d'autant plus grande que la tentation de rendre les autres responsables de cette crise est aussi vieille que l'humanité, ce qui a provoqué dans les siècles antérieurs des conflits dramatiques entre les nations.

Savoir raison garder dans le temps de crise où nous vivons, c'est d'abord et avant tout prendre la juste mesure de la responsabilité qui est la nôtre dans la bataille qui s'engage. Autrement dit ne pas considérer que ce sont les Etats, les institutions internationales, la communauté mondiale dans son ensemble qui doivent trouver les bonnes réponses mais que c'est bien nous, simples citoyens, qui devons mettre de l'ordre dans nos propres comportements afin de lutter efficacement contre le virus qui se propage sur tous les continents. Et, par conséquent faire en sorte que chacune de nos actions individuelle ou collective contribue à cette lutte dont notre survie dépend à terme rapproché.

Pour dire les choses de façon encore plus directe, le coronavirus ne sera éradiqué que si chaque homme, chaque femme et même chaque enfant prend conscience de ses responsabilités. Tel est à notre sens le grand défi qu'il nous faut tous relever, qui que nous soyons et où que nous vivons.

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

L'ex-ministre Oly Ilunga condamné à cinq ans de travaux forcés

L'arrêt de la Cour de cassation ajoute que l'ancien membre du gouvernement et son co-accusé, Ezéchiel Mbuyi Mwasa, écotent aussi de cinq ans de privation de leurs droits civiques et politiques.



L'ex-ministre Oly Ilunga DR

Au cours de son audience publique du 23 mars, la Cour de cassation, chambres réunies, siégeant en matière répressive en premier et dernier ressort, a condamné l'ancien ministre de la Santé, Oly Ilunga et son co-accusé, Ezéchiel Mbuyi Mwasa, à cinq ans des travaux forcés. « ...condamne chacun d'eux à quatre ans des travaux forcés, pour le détournement de la somme de 391 332 dollars américains (USD) et à un an des travaux forcés pour le détournement de celle de 13 000 USD », explique cet arrêt. Mais cette décision indique également que « les deux infractions étant en concours matériel condamnent chacun d'eux à la peine cumulée, soit cinq ans de travaux forcés.

L'arrêt de la Cour de cassa-

tion ajoute que les condamnés écotent également de cinq ans de privation de leurs droits civiques et politiques. « ...prononce, en outre, pour chacun : l'interdiction pour cinq ans, après exécution de sa peine, du droit de vote et du droit d'éligibilité ; l'interdiction d'accès aux fonctions publiques et paraétatiques, quel qu'en soit l'échelon ; la privation du droit à la condamnation ou à la libération conditionnelle et à la réhabilitation », est-il écrit dans cette décision qui attend également des condamnés les frais d'instance, à raison d'un septième, chacun, et délaisse le cinq septième à charge du Trésor public.

La Cour de cassation a reconnu l'ex-ministre chargé de la Santé et son co-accusé coupables de malversations financières. Ils

avaient été interpellés, après la démission d'Oly Ilunga au poste du ministre de la Santé, pour leur gestion des fonds destinés à l'épidémie d'Ebola. Ministre de la Santé sous Bruno Tshibala, Oly Ilunga a continué à gérer les affaires au début du pouvoir de Félix-Antoine Tshisekedi. Il avait jeté l'éponge quand le Pr Jean-Jacques Muyembe avait été désigné pour gérer l'Unité de riposte contre Ebola. C'est juste après cette démission que les déboires pour l'ex-ministre ont commencé : il a été interpellé, une mission d'audit des fonds alloués à la lutte contre Ebola a été initiée, en attendant le ministre a été préventivement détenu, jusqu'à ce qu'il ait été inculqué par la Cour de cassation qui a rendu cet arrêt.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbaba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BANQUES

Equity Group a reçu l'autorisation du Comesa pour acquérir la BCDC

La Commission de la concurrence des États du marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa), autorité chargée de promouvoir la concurrence entre les opérateurs économiques au sein de la Comesa, a rendu une décision approuvant l'acquisition par le groupe de services financiers kényan, Equity Group Holdings, d'une participation majoritaire de 66,53 % au sein de la Banque commerciale du Congo (BCDC), indique l'agence Ecofin.

La Comesa Competition Commission a approuvé la décision du comité responsable de la détermination initiale (CID), selon laquelle l'accord augmentera la part de marché des actions sans nuire à la concurrence. «Le CID a déterminé que la fusion ne devrait pas sensiblement réduire ou empêcher la concurrence dans le marché commun ou une partie substantielle de celui-ci. Le CID a, en outre, déterminé qu'il est peu probable que la transaction affecte négativement le commerce entre les États membres », a déclaré la commission. La finalisation de la transaction est désormais soumise à l'approbation de la BCDC et celle du Kenya.

Dans un communiqué publié le mardi 19 novembre 2019, Equity Group Holdings avait annoncé la signature d'un accord avec l'actionnaire majoritaire George Arthur Forrest visant à acquérir, pour 105 millions USD, les 66,53 % de parts détenues par l'homme d'affaires George Forrest dans le capital de la banque congolaise. L'État congolais détient 25,53 % de parts au sein de la BCDC. Les 7,94% restants sont détenus par d'autres actionnaires minoritaires. « Cette acquisition donnera un nouvel élan à la banque basé au Kenya pour concrétiser



Une vue du siège de la BCDC

son rêve de devenir une banque panafricaine d'ici 2024 », avait déclaré le Dr Mwangi, directeur général

et CEO du Groupe Equity.

Fusion

Une fois la transaction achevée, Equity prévoit de fusionner la Banque commerciale du Congo avec sa filiale locale en RDC, Equity Bank Congo S.A. Lors de son passage à Kinshasa, James Mwangi avait déclaré que l'objectif du rachat de la BCDC était de pouvoir fusionner les deux banques pour offrir un cadre excellent aux entrepreneurs, surtout pour le développement des activités au niveau du pays, d'élargir les réseaux de la banque en RDC, partant de 43 à 73 agences. « Cela nous permet d'avoir une identité au niveau du pays et au niveau des activités économiques qui s'y déroulent », avait fait savoir le patron d'Equity Group Holdings.

En mai 2015, Equity Bank avait acquis 86% du capital de Procredit Bank Congo, pour environ 40 millions de dollars. La fusion de BCDC (873 millions de dollars d'actifs fin 2018) et de Equity Bank Congo (570 millions) fera d'Equity Bank la deuxième plus grande banque de la RDC après Rawbank (1,68 milliard), selon l'analyste George Bodo, ancien directeur de la recherche sur le secteur bancaire à Ecobank. cité par Jeune Afrique.

En outre, avec la fusion, indique le magazine, la filiale d'Equity RDC serait renforcée. Equity RDC est déjà la

deuxième meilleure filiale du groupe Equity, après le Kenya, en termes de bilan, de dépôts et de réseau, devant la Tanzanie et l'Ouganda. Elle est cependant moins performante en termes de rentabilité et d'efficacité opérationnelle. Elle affichait, au premier semestre 2019, un rendement des capitaux propres moyens de 17,9 % contre 28,9 % au Kenya, 23 % en Ouganda. Son ratio coûts sur revenus reste particulièrement élevé à 70,9 %, contre 44,9 % au Kenya et 62,4 % en Ouganda, indique Jeune Afrique.

Pour sa part BCDC affichait des indicateurs d'efficacité et de rentabilité plus proches d'Equity Bank Congo : 17,6 % de rendement sur fonds propres et un coefficient d'exploitation de 70 %, fait savoir le magazine. Equity Bank exerce ses activités au Kenya, en Ouganda, au Rwanda, en Tanzanie, au Sud-Soudan et en RDC. Le groupe prévoit également de s'étendre dans différents pays africains comme le Rwanda où le groupe va devenir la deuxième banque du pays, dans le but d'améliorer les opérations financières entre la RDC et le Rwanda ; la Zambie et le Mozambique.

Patrick Ndongidi

COVID-19

Des mesures d'hygiène renforcées au ministère de l'Aménagement du territoire

Mieux vaut prévenir que guérir, dit-on. Cet adage est de stricte application au cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire, Aggée Ajé Matembo. Celui-ci a pris une série de décisions pour protéger son personnel contre la propagation du nouveau Covid 19.

Au troisième niveau de l'aile C de l'immeuble Paul Panda Farnana (ex-place Tembe na Tembe), où se trouve le ministère de l'Aménagement du territoire, trois dispositifs de lavage des mains avec du savon liquide et du papier essuie-tout y sont installés.

Le premier est placé à l'entrée du couloir qui donne l'accès au bureau du ministre, le deuxième au hall de la réception pour permettre aux visiteurs et autres membres du cabinet de pouvoir se laver les mains et le tout dernier est installé au fond du couloir vers la cellule d'appui de la réforme de l'Aménagement du territoire. Les portes des différents couloirs sont restées ouvertes pour éviter que les gens qui



Le ministre l'Aménagement du territoire, Aggée Aje Matembo

accèdent touchent les poignées de portes. Les salutations avec accolades et les

ambassades sont tout simplement prohibés.

Pour éviter la présence de plu-

sieurs personnes dans les bureaux, ce qui pourrait être un facteur de risque de propaga-

tion de l'épidémie au sein du ministère, le patron de l'aménagement du territoire a réduit l'effectif de son personnel. Les uns travaillent en rotation tels que les techniciennes de surface. Les autres membres politiques et d'appoint viennent en cas de nécessité. Dans les couloirs, les mouvements sont sensiblement réduits. Chacun est cantonné dans son box de travail. D'autres membres du cabinet portent carrément des masques et des gants par peur d'être infectés. Le respect strict de toutes ces mesures contribuera à réduire la propagation du Covid-19. On se rappellera que, le week-end dernier, le bâtiment de l'Hôtel du gouvernement a été complètement fermé. Il devrait être désinfecté car il y a eu des cas confirmés du Covid-19, notamment la ministre de l'Economie, Acacia Bandubola, son directeur de cabinet adjoint qui est même décédé.

Blandine Lusimana

Les pires scénarios économiques envisagés en Afrique

Le principal facteur de risque sera la dépendance directe ou indirecte de la plupart des économies africaines aux pays dévastés par le virus mortel. Même à l'intérieur des frontières africaines, l'on s'interroge déjà sur le sort de certains grands projets panafricains, notamment le lancement de la Zone de libre-échange continentale prévu pour juillet prochain.

Dans une analyse sans ambiguïtés dans Le Point Afrique, les experts de l'OCDE affirment suivre de près la progression de la pandémie dans le monde. Toutefois, à ce stade, il n'existe pas des données en temps réels sur les conséquences économiques du coronavirus. Mais dans leur réflexion, ces experts ont dégagé une certaine tendance des événements futurs en cas de persistance du ralentissement économique de la Chine et de l'Europe, les deux principales partenaires de l'Afrique. Certes, l'Afrique s'en sort jusqu'à présent plutôt bien face à la désolation provoquée par cette pandémie du coronavirus dans le monde, mais le vrai danger pour les Africains sera surtout d'ordre financier.

Le secteur des hydrocarbures menacé

Le plus grand impact sera enregistré certainement au niveau de la croissance des économies pétrolières de la région. En effet, le secteur pétrolier africain déjà en souffrance depuis un certain temps à cause de la guerre commerciale larvée entre grandes puissances dépend en grande partie de la Chine pour ses exportations. En décembre dernier,

« *Le gros enjeu, désormais, sera de faire valoir la part de production africaine dans les chaînes de valeur régionales. Il faudra se concentrer sur l'intérieur car même les petits marchés sont dépendants de l'extérieur* ».

certain pays de la région ont exporté le baril à moitié prix. Et le ralentissement de l'économie chinoise ne va rien arranger dans les prochains jours. A cause de cette dépendance aux hydrocarbures (pétrole, gaz, etc.), des pays comme l'Angola, l'Égypte, le Soudan du Sud et l'Algérie devront se préparer à traverser une période très difficile.

D'autres secteurs menacés

Les pays non dépendants des hydrocarbures ne seront pas épargnés non plus. Le cas le plus cité est celui de la RDC pour les produits miniers exportés qui génèrent l'essentiel des revenus du pays. Le maintien de la fermeture des frontières et la suspension des vols, sans oublier le ralentissement de la Chine, pèse-

ront lourdement sur l'économie RD-congolaise du reste chancelante. Dans cette catégorie, il y a aussi d'autres pays en phase de diversification de leurs économies. Le secteur le plus générateur des devises est le tourisme, principalement dans le Nord de l'Afrique. Sur ce point aussi, il sera difficile d'espérer promouvoir le tourisme et les industries en lien avec l'Europe dans un contexte d'isolement et de repli des régions.

Remettre à plat

L'Afrique elle-même va certainement se remettre en cause et envisager des nouvelles stratégies pour redémarrer l'économie régionale. Il faut craindre l'effondrement des échanges intra-africains déjà précaires et leur impact certain sur le développement africain. Pour revenir en force, l'Afrique devrait, à en croire nos experts, s'appuyer sur ses partenaires multilatéraux comme le Fonds monétaire international. « *Le gros enjeu, désormais, sera de faire valoir la part de production africaine dans les chaînes de valeur régionales. Il faudra se concentrer sur l'intérieur car même les petits marchés sont dépendants de l'extérieur* ».

Laurent Essolomwa

Une épreuve difficile pour la population kinoise

Des mesures restrictives imposées par les gouvernements central et provincial dans le secteur de transport en commun, selon lesquelles le long bus Transco ne doit prendre à son bord que vingt personnes, les mini-bus seize, les taxis trois, les tricycles deux et les motos-taxis une personne, obligent les Kinois à refaire leurs calculs quotidiens.

Les mesures qui interviennent peu après l'annonce des mesures de distanciation sociale par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ont bouleversé le quotidien des Kinois. Les arrêts des bus sont bondés des gens dans l'attente des moyens de transport. Et l'on pouvait constater l'absence presque de ces dits moyens de transport en commun. La hausse de prix des courses, qui ont soit doublé, soit triplé a constitué, à plusieurs endroits de la ville-capitale, l'épicentre des disputes entre les passagers et les conducteurs. A cela, il faut ajouter d'autres ayants-droit, qui ne paient pas leur frais de transport dont les agents de la Fonction publique, de la police et de l'armée, qui étaient déjà en disgrâce chez les conducteurs et percepteurs.

Avant l'épisode Covid-19, le débat sur le prix du transport en commun défrayait la chronique. Les conducteurs justifiaient le phénomène demi-terrain par le prix élevé du carburant ainsi que le versement, pour les propriétaires des engins, le mauvais état des routes de la ville-province de Kinshasa combinés à l'érection des sauts-de-mouton qui complique le passage à ces différents endroits du parcours.

Des cris de détresse avaient été lancés par les conducteurs par le biais de leur association pour revoir à la baisse le prix du carburant. La démarche n'avait pas encore abouti. Voilà que la limitation du nombre de passagers à bord vient encore s'ajouter. Pour les conducteurs et autres équipages des véhicules commis au transport en commun, les propriétaires de ces engins doivent revoir à la baisse leurs attentes. Pour ceux qui ont déjà trouvé une attente, le travail continue alors que pour ceux qui ne sont pas arrivés à un compromis, l'équipage est obligé d'abandonner le véhicule, créant ainsi une carence dans les artères de la ville. Il est à noter que les Kinois, dans la majorité, observent les mesures d'hygiène édictées par le gouvernement et l'OMS. La sensibilisation évolue également bon train. Mais nombreux sont également ceux qui continuent à se poser la question de savoir comment seront les prochains jours si les premiers jours paraissent aussi difficiles à vivre ? Wait and see.

Christopher Khonde/stagiaire

Les parlementaires préconisent la mise en quarantaine de Kinshasa

Pour les députés et sénateurs, la mesure ainsi que la déclaration de l'état d'urgence sanitaire sur le plan national, ajoutées à d'autres déjà prises, permettront de limiter la chaîne de contagion et de rendre efficace la riposte à l'échelle nationale.

Dans un document signé le 23 mars, en rapport avec la pandémie de coronavirus, la sénatrice Francine Muyumba Nkanga et les députés André-Claudel Lubaya, Juvénal Munobo Mubi et Patrick Muyaya Katembwe ont exhorté tous les Congolais et, principalement, les autorités étatiques à prendre la mesure de la gravité de la menace qui pèse sur la vie de la nation et à agir en conséquence et sans atermoiement. « *De nos choix collectifs et individuels en ce moment crucial, dépendra notre sort* », ont-ils rappelé.

Ces parlementaires disent attendre expressément du chef de l'Etat, garant de la nation, « d'évaluer et de renforcer les mesures déjà édictées », en les complétant par certaines autres décisions. Francine Muyumba, André-Claudel Lubaya, Juvénal Munobo et Patrick Muyaya appellent Félix-Antoine Tshisekedi à proclamer l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, à suspendre les trafics aérien, lacustre, fluvial et terrestre ain-



Contrôle de la température dans une place de Kinshasa DR Photo

si que tous les mouvements des personnes vers l'intérieur du pays et à mettre en place un dispositif de filtrage entre Kinshasa-Bandundu et Kinshasa-Kongo central et ne retenir que le trafic des mar-

chandises indispensables sous réserve de contrôles sanitaires par les autorités compétentes. Ces parlementaires conseillent également de placer la capitale congolaise en quarantaine et

de l'isoler du reste du pays ; de rendre effective et opérationnelle la riposte et de mettre à sa disposition des ressources humaines, matérielles, logistiques et financières conséquentes. Mais aussi,

sollicitent-ils du président de la République, de réquisitionner les vivres non périssables pour en assurer la régulation afin d'éviter la pénurie et la montée des prix à regard du maigre pouvoir d'achat des populations ; de réquisitionner également les médias tant publics que privés et de les utiliser à des fins de sensibilisation aux consignes sanitaires et des mesures édictées.

Les parlementaires précités se disent préoccupés par le risque de transmission communautaire du virus à la suite des flux migratoires entre Kinshasa et le reste du pays et du non-respect des mesures édictées en vue de lutter contre la pandémie. Ils recommandent, en plus, à Félix-Antoine Tshisekedi d'envisager le confinement progressif des populations et d'ouvrir des couloirs humanitaires et de sécurité pour faire face aux besoins spécifiques de gestion de la pandémie.

Lucien Dianzenza

Le concert de Fally Ipupa à Paris fait des victimes

Jean-Michel Denis, le journaliste qui avait introduit la star congolaise lors de son show, ne serait pas le premier mort recensé par les services médicaux parmi ceux frappés par le Covid-19 présents à cette soirée mémorable du 28 février, selon une publication qui circule sur le Net ce week-end.

Décidément, le fameux concert de Fally Ipupa à l'Accor Hotels Arena n'a pas fini de faire parler de lui ! En effet, après le buzz qu'il a connu à la suite des incendies provoqués par les "combattants" décidés à l'empêcher comme tous les précédents, cela fait dix ans que cette situation dure, c'est maintenant à cause du coronavirus que l'on y revient. Passé quasiment inaperçu, l'hommage de Vladimir Cagnolari à son ami Jean-Michel Denis, publié le 17 mars, le lendemain du jour où le journaliste français avait rendu l'âme a fait le tour de la toile le week-end. Les mélomanes congolais se sont partagé les fragments de l'article à travers les réseaux sociaux et plusieurs sont remontés au texte original dont les références étaient reprises sur le haut du texte. En fait, tout l'intérêt porté à l'hommage de l'ex-journaliste de RFI est suscité par la phrase introductive qui attire tout de suite l'attention : « Les participants au concert du Congolais Fally Ipupa du 28 février dernier sont priés de se signaler pour dépistage de Covid-19. »

Sans doute écrit dans la précipitation, dans l'urgence, sûrement par souci d'être le premier à diffuser l'information, son auteur a fait suivre son annonce par une phrase incomplète mais dont on saisit le sens dans les lignes qui suivent. « Le



Jean-Michel Denis, Fally Ipupa, David Monsoh et Mory Touré aux débuts de la carrière solo de Fally (2009 DR)

journaliste chroniqueur Jean-Michel Denis qui a introduit l'artiste musicien congolais (Fally Ipupa) dans la salle de Bercy le 28 février dernier », a-t-il écrit. Après deux lignes de l'article de Vladimir Cagnolari qui présentent le disparu, il soutient : « Les sources médicales indiquent que le chroniqueur musical a commencé à tousser, à accuser des signes de fatigue et des maux de

tête le lendemain du concert ». Et, comme pour donner plus de crédit à son propos, la publication enchaîne avec un autre passage de l'article paru dans pan-african-music.com. « Le 28 février, Jean-Michel Denis était encore en train d'ambiancer à Bercy au concert de Fally Ipupa, qu'il suivait depuis ses débuts en solo. C'est après que sa santé s'est gâtée, le coronavirus l'a em-

porté. Il avait 70 ans », comme le disait Vladimir Cagnolari.

La première victime congolaise était au concert !

Le message s'achève sur ce commentaire : « Les services médicaux affirment que Jean-Michel Denis n'est pas la première victime de Covid-19 recensée parmi les personnes ayant assisté au concert

de l'artiste congolais, Fally Ipupa ». À Kinshasa, cette conclusion a porté plusieurs internautes à relier cette affirmation avec le premier décès annoncé en RDC samedi en matinée, celui du Dr Dédié Bandubola. Une vidéo d'à peine dix secondes du directeur de cabinet adjoint de la ministre de l'Economie, Acacia Bandubola, dont il est du reste le frère, a suffi à corroborer cette supposition. En effet, on l'y voit au volant disant : « Bon, je vais au concert de Fally, qui me suit ? Au concert de Fally tout de suite, nous tous au 12e arrondissement, tout de suite, merci ». Dès lors, l'on a vu la diffusion de la vidéo s'accompagner de ce message : « Il semble que le Dr Dédié Bandubola a été contaminé au concert de Fally Ipupa ». Revenu de sa mission en France, après avoir été testé positif au Covid-19, il avait été placé en quarantaine à l'hôpital du Cinquantenaire. C'est là qu'il a succombé la nuit du vendredi 20 mars. L'on apprend, par ailleurs, des partages dans les réseaux sociaux que le défunt serait asthmatique. Ce qui aurait joué en sa défaveur sachant que dans sa forme sévère, le coronavirus va jusqu'à provoquer une détresse respiratoire.

Nioni Masela

V.Club instruit les joueurs de s'entraîner individuellement à domicile

L'épidémie du coronavirus perturbe sérieusement les habitudes. Alors que le vaccin n'est pas encore trouvé, les règles à observer restent le seul remède pour se prémunir contre cette pandémie.

A la suite de la recommandation du confinement, le monde du sport est à l'arrêt face à cette maladie qui fait des ravages en Europe, surtout en Italie, et dont des cas positifs, plus de trente, sont détectés en République démocratique du Congo. Dans cette situation, l'AS V.Club a instruit les joueurs de continuer à s'entraîner à domicile. Le staff technique de l'AS V.Club de Kinshasa a demandé aux joueurs de maintenir leur forme avec les entraînements individuels à domicile pendant la période de suspension de toutes les activités sportives à travers le pays. C'est ce qu'a confié le samedi 21 mars à Radio Okapi, l'entraîneur adjoint de V.Club Raoul Jean-Pierre Shungu. Il a fait savoir que tous les joueurs nationaux ont été li-



V.Club de Kinshasa

bérés afin de regagner chacun chez lui.

Pour garder leur forme, ils doivent s'entraîner régulièrement de manière individuelle dans différents endroits de confinement où ils se trouvent. L'adjoint de Florent Ibenge a noté : « On ne sait pas quand le championnat va reprendre avec cette suspen-

sion imposée par le Covid-19.

Cette pandémie, qui paralyse le monde entier. Pour éviter qu'à la reprise le rendement de l'équipe soit en baisse, les joueurs doivent continuer à s'entraîner chacun chez lui ». Quelques jours auparavant, l'entraîneur principal Florent Ibenge réagissait sur la suspension de toutes les activités liées

au football par la Fédération congolaise de football association dans le but de stopper la propagation du coronavirus. "C'est une belle équation pour tout le monde. Le championnat est suspendu et va normalement reprendre le 16 avril. Si jamais nous sommes programmés à jouer à ces dates? Nous faisons comment? Nous sommes obligés à continuer à nous entraîner sans pour autant savoir si nous allons reprendre ou pas. C'est une situation compliquée mais il faut la comprendre. Il y a une décision qui a été prise et il faut l'accepter parce qu'il ne faut pas non plus jouer avec la santé des personnes qui passe avant tout", indiquait-il. V.Club occupe la deuxième position au classement provisoire du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) avec quarante-huit points pour vingt-trois matches, derrière le TP Mazembe (cinquante-trois points en vingt sorties).

Martin Engimo

"On ne sait pas quand le championnat va reprendre avec cette suspension imposée par le Covid-19. Cette pandémie, qui paralyse le monde entier. Pour éviter qu'à la reprise le rendement de l'équipe soit en baisse, les joueurs doivent continuer à s'entraîner chacun chez lui".

L'univers du football se mobilise contre la pandémie

Les chiffres des victimes du Coronavirus à travers le monde sont effrayants. Et il n'y a pas encore de vaccin contre cette pandémie, sinon l'observance des instructions pour éviter la contagion. Aussi le monde du football est-il à l'arrêt, les compétitions sportives en RDC, en Afrique et dans plusieurs pays ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Des sportifs se lèvent pour sensibiliser au respect des mesures de prévention contre la pandémie. L'entraîneur de V.Club Florent Ibenge a été le premier à réagir et inciter au respect des règles de précaution contre le Covid-19 qui touche déjà la République démocratique du Congo (RDC). «*Le fléau, le phénomène qui nous tombe dessus du coronavirus n'est pas à négliger. Il est important que chacun de nous prenne conscience que c'est une maladie, c'est un virus qui est très mortel pour la population mondiale. La pandémie veut dire que c'est un virus qui s'est étalé dans*



Les entraîneurs Florent Ibenge du V.Club et Isaac Ngata du DCMP

tout le monde entier, ce n'est pas sectorisé, donc chacun de nous doit prendre conscience que cela a des conséquences

très graves », a-t-il déclaré. L'entraîneur Isaac Ngata du Daring Club Motema Pembe (DCMP) a lui aussi donné de la voix à ce sujet. «*Nous avons des professeurs, des médecins qui nous préconisent les mesures de prévention. Il est important que chacun de nous respecte ces mesures : se laver les mains régulièrement, boire de l'eau chaude, boire beaucoup. Il faut au mini-*

imum respecter les consignes de précaution. C'est important pour chacun de nous. Et la pandémie ne sera éradiquée que lorsque tout le monde prendra conscience que c'est un véritable danger pour l'être humain ». Le défenseur international congolais de Wolfsburg en Allemagne a, pour sa part, indiqué : «*La situation est inquiétante, bien évidemment*

parce que cela ne touche pas seulement un pays ou une partie du monde, pour dire que nous ne sommes pas à l'abri non plus. Espérons que cela va s'arrêter. Pour le moment, franchement, la priorité n'est pas au football ni encore moins de terminer le championnat. Il faut soigner tous ceux qui sont malades ». Président de la Confédération africaine de football (CAF), le Malgache Ahmad Ahmad est naturellement intervenu publiquement pour parler de cette pandémie qui a tout perturbé. «*Nous avons pris nos responsabilités en suspendant toutes compétitions. Les autres rôles de la CAF est d'aider au développement et à la lutte contre les fléaux qui menacent notre continent et l'humanité... Ce simple geste (lavage des mains) sauve des vies et peut aussi sauver la vôtre* », a-t-il dit.

Martin Engimo

« Nous avons pris nos responsabilités en suspendant toutes compétitions. Les autres rôles de la CAF est d'aider au développement et à la lutte contre les fléaux qui menacent notre continent et l'humanité... Ce simple geste (lavage des mains) sauve des vies et peut aussi sauver la vôtre »

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mbokani pisté en Ouzbekistan, Mulumbu vers Birmingham

A pratiquement deux mois de la fin de la saison alors que les activités du football sont à l'arrêt à cause du Covid-19, le marché de transferts est déjà en branle en Europe.

L'on apprend que le Pakhtakor Tashkent FK a, dans sa cible, l'attaquant congolais Dieumerci Mbokani, actuel meilleur buteur du championnat de Belgique. C'est ce qu'indique le site belge Voetbal24.be. Le club champion d'Ouzbékistan avait formulé une première offre en décembre 2019. Offre rejetée par l'Antwerp (D1 Belgique) alors en course pour le titre et éventuellement pour une qualification en Ligue des champions. «*S'il y a une offre qui ne peut pas être refusée, pour moi et pour le club, je penserai peut-être à un départ, mais ce n'est pas actuellement en discussion*», confiait alors Dieumerci Mbokani. Auteur d'une saison remarquable, le buteur congolais de 34 ans semble être au top de sa forme avec déjà 24 buts et 9 passes décisives en 36 rencontres, toutes compétitions. C'est loin la meilleure saison de la carrière de l'ancien joueur de Bel'Or de Kinshasa, Mazembe de Lubumbashi, passé par Anderlecht, Standard de Liège, Monaco, Wolfsburg, Dynamo Kiev, Norwich City, Hull City, et actuellement à Antwerp, carrière débutée en Europe en 2006 (14 ans).

Alors que Mbokani intéresse Pakhtakor Tashkent FK, le milieu récupérateur Youssouf Mulumbu s'entraîne avec Birmingham en D2 Anglaise où évolue son compatriote et coéquipier en sé-



Dieumerci Mbokani

lection RD-congolaise Jacques Maghoma. Sans club depuis son départ le 1er juillet 2019 de Glasgow Rangers en Ecosse, Youssouf Mulumbu a passé de moments difficiles. A 33 ans, il est à l'essai, avec l'espoir de retrouver le terrain et emmagasiner du temps de jeu. Et l'on apprend que le club anglais connaîtrait une carence à ce poste de milieu défensif alors que le profil de Mulumbu semble favorable. «*Il s'entraîne avec nous et montre un bon niveau physique. Il est très bon avec les joueurs et il m'a demandé s'il pouvait continuer à s'entraîner avec nous et il va le faire jusqu'à ce qu'une décision soit prise*», a confié Pep Clotet, manager espagnol du club.

Formé au Paris-Saint-Germain en France, Mulumbu est passé

par Amiens SC en L2 française avant de traverser la Manche vers l'Angleterre où il a atterri à West Bromwich Albion (2009-2015). Il a également joué à Norwich City (2015-2017) alors coéquipier de Dieumerci Mbokani, ensuite à Kilmarnock et Celtic de Glasgow en Ecosse, où il n'a disputé que trois petits matchs avant d'être prêté à nouveau à Kilmarnock et refuser un retour malgré la proposition des dirigeants du club lors du mercato d'hiver.

Nzuzi Toko veut prolonger à Göteborg...

Le milieu défensif international congolais Nzuzi Toko (29 ans - 6 sélections de 2011 à 2015) pourrait ne pas continuer son aven-



Nzuzi Toko

ture à l'IFK Göteborg (D1 Suède) où il est arrivé en mars 2019 en provenance d'Al Fateh en Arabie



Youssouf Mulumbu

Saoudite. Alors que son contrat expire en juin 2020, il n'a pas encore reçu de proposition du club suédois. «*En ce moment, j'ai un contrat qui court jusqu'à l'été. Ensuite, je pense que tout le monde sait ce que je ressens d'être ici. Bien sûr! Ce n'est pas la première fois que je dis que je me sens très bien ici. Je dois d'abord obtenir une offre mais nous n'avons pas encore parlé avec les dirigeants. Je me concentre sur le football, mais tout le monde connaît mon point de vue. Évidemment, je dois regarder mon avenir, mais ma priorité est IFK Göteborg*», a-t-il confié à Göteborgs-Posten, un média suédois. Mais selon le directeur sportif du club suédois Kenneth Andersson, la décision de Göteborg la prolongation de

Nzuzi Toko va dépendre de son rendement et surtout du budget du club.

Cependant, son coach, Poya Ashaghi, suédois de souche iranienne, ne tarit pas d'éloges au sujet du Congolais. «*Lorsque nous n'avons pas l'équipe la plus large, il est important pour nous d'avoir des joueurs qui ne sont pas simplement bloqués dans une position. Toko en fait partie. Cela signifie beaucoup pour nous. En partie, il a montré que c'est un très bon arrière-droit et nous nous sentons en sécurité avec cela. Dans le même temps, nous savons également qu'il est bon en tant que milieu de terrain central et qu'il devra l'être parce que nous devons nous sentir raisonnablement calmes. Sebastian Eriksson en était un autre. Avec son absence, des joueurs comme Toko deviennent encore plus importants*», a-t-il déclaré à Göteborgs-Posten.

Ancien de Grasshopper de Zurich, Brighton en Angleterre, Eskişehirspor en Turquie, FC Saint-Gallen Suisse, et Al-Fateh, Nzuzi Toko a disputé dix-sept matchs avec Göteborg, dont treize titularisations au poste d'arrière latéral droit pour pallier la blessure du titulaire habituel. Le championnat de Suède devrait débuter en avril, mais a été reporté à une date ultérieure à cause du coronavirus.

M.E

CORONAVIRUS

La Chine fait perdre à l'Europe le monopole de la générosité

L'Europe détenait un monopole, celui de la générosité. L'épidémie de coronavirus a fait perdre cette faculté sur son propre territoire, au profit de l'Asie.

Une équipe médicale chinoise a atterri le 19 mars à l'aéroport de Rome Fiumicino. Objectif : aider l'Italie à contenir la nouvelle épidémie de coronavirus. C'est la troisième équipe d'experts envoyée à l'étranger par les autorités chinoises, la première en Iran, et la troisième en Irak. C'est une équipe médicale composée de neuf membres, notamment des réanimateurs dont le professeur renommé de

milliers de masques et autres appareils médicaux.

Le chef de la diplomatie italienne, Luigi Di Maio, a remercié, lors d'une conférence de presse, l'aide chinoise et la coopération en cours d'élaboration. « *Ce soir, l'Italie n'est pas seule. De nombreuses personnes dans le monde nous soutiennent* », a-t-il déclaré tout ému. Rome a pourtant déclenché le mécanisme européen de protection

le manque de réponses.

L'Allemagne qui avait bloqué (comme la France) toute exportation de masques en dehors du pays « *se prépare à fournir une quantité importante de masques à l'Italie* », a assuré un porte-parole de la Commission. A cause de ces retards, l'Europe vient de perdre une bataille sur son propre territoire et son domaine normalement réservé : l'aide humanitaire et la solidarité entre les États membres. Comme le cas pour la Grèce, il y a dix ans, où elle en avait été réduite à quémander l'aide du Fonds monétaire international, l'Italie, l'un de ses plus puissants États en est aujourd'hui réduit à quémander l'aide extérieure, ne recevant pas suffisamment de l'aide intérieure. Mais les remerciements à l'aide chinoise ne semblent pas être une pure courtoisie. Ceci devrait laisser des traces. La nouvelle route de la soie, à visée politico-économique, trouve ici sa justification. Les Européens affaiblis se font déborder sur leur domaine de prédilection.

Noël Ndong

Pékin se remet petit à petit

Alors que le reste du monde s'enfoncé dans la crise, la Chine, deuxième puissance économique mondiale, se remet doucement mais sûrement en marche.

À Wuhan, l'épidémie du Covid-19, aucun nouveau cas de contamination n'a été détecté, l'activité reprend doucement, mais les autorités restent prudentes. « *Il y a eu zéro nouvelle contamination pour la quatrième journée consécutive, la tension commence à retomber; il y a un peu plus de circulation dans les rues de Wuhan* », a expliqué un journaliste. Les quarante mille médecins et infirmières envoyés en renfort à Wuhan commencent à rentrer chez eux. Les barrages de police commencent à être levés mais les gens restent confinés jusqu'à nouvel ordre. La réouverture de l'aéroport de Wuhan est prévue pour le 4 avril. « *Dans le reste du pays, prudence car il y a une nouvelle contamination au Covid-19 dans le sud-est du pays et beaucoup de cas importés, le fameux effet boomerang. Quarante six personnes venant de l'étranger sont porteuses du Covid-19. Mais l'heure est à la reprise de l'économie et du travail. Cinq millions de travailleurs ont déjà perdu leur emploi* », a précisé le journaliste.

Le président Xi Jinping a également rappelé qu'un risque de nouvelles contaminations liées à la reprise du travail en Chine n'est pas à exclure. Les dégâts économiques causés par le coronavirus sont beaucoup lourds que prévus : la production industrielle a chuté de 13,5 % en janvier et février et les ventes de détail de 20,5 %. Le pays anticipe aussi une chute de la demande émanant de ses principaux partenaires (Etats-Unis et Europe). Le taux officiel de chômage pour les travailleurs urbains a bondi à 6,2 % en février, contre 5,2 % en janvier : ils seraient cinq millions à avoir perdu leur emploi à cause de l'épidémie.

Désormais, la menace vient des pays étrangers et le gouvernement chinois ne veut pas prendre le risque d'une deuxième vague de contaminations. Sur les trente-quatre nouveaux cas recensés aux aéroports la semaine passée, vingt et un ont été repérés à Pékin, deux à Shanghai.

Pour décourager les retours de citoyens chinois des zones à risque comme l'Europe ou les États-Unis, Pékin a mis en place quelques mesures: depuis le 15 mars, tous les voyageurs en provenance de l'étranger sont envoyés en quarantaine à leurs frais dans une dizaine d'hôtels réservés à travers la ville. Les frais d'hospitalisation des personnes malades ne seront pas pris en charge par le gouvernement et toute tentative de dissimulation de symptômes sera punie jusqu'à trois ans de prison.

Yvette Reine Nzaba

« Ce soir, l'Italie n'est pas seule. De nombreuses personnes dans le monde nous soutiennent »

réanimation cardio-pulmonaire, Liang Zongan, des pédiatres, des infirmières et des personnalités. Ils ont géré l'épidémie en Chine. Leur avion transportait aussi plusieurs tonnes d'équipement et de fournitures médicales, dont des ventilateurs, des moniteurs et des défibrillateurs, permettant de mettre en place 30 unités d'équipements de soins intensifs, et des dizaines

civile le 26 février. Il semble qu'il n'ait rien reçu. Le commissaire européen chargé de la gestion des crises, Janez Lenarcic, a bien lancé un appel lors du conseil exceptionnel des ministres de la Santé, le 6 mars, pour "travailler dans un esprit de coopération". Les mécanismes de l'UE visant "à soutenir les États membres dépendent de la solidarité", a-t-il reconnu un peu dépit, devant

MESSAGE DU GOUVERNEMENT A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU

Le 22 Mars de chaque année, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de l'eau. Le thème retenu cette année par les Nations Unies est : « l'eau et le changement climatique ». En effet, l'eau est une ressource vulnérable qui nécessite d'être protégée pour assurer notre développement socio-économique et environnemental actuel et futur.

Célébrée dans un contexte où le monde entier mène une lutte contre la pandémie du coronavirus, Covid-19, cette journée nous interpelle tous au strict respect des mesures d'hygiène, afin de limiter la propagation du virus, en se lavant régulièrement les mains avec de l'eau et du savon, parmi les mesures recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement de la République.

Outre la pandémie Covid-19, le thème de cette année nous exhorte à observer un comportement de nature à protéger notre environnement contre les conséquences du changement climatique. Notre pays, le Congo, qui n'est pas à l'abri des effets du changement climatique, a connu récemment des fortes précipitations qui ont eu pour conséquences, notamment : la modification des lits des cours d'eau, l'ensablement des ouvrages de captage et de traitement d'eau, la destruction des réseaux de distribution d'eau etc. ; autant de choses qui rendent parfois difficile l'accès à l'eau potable.

Face à ces défis, les mesures d'atténuation et d'adaptation s'imposent pour limiter l'impact du changement climatique sur la ressource en eau.

Aussi, le Gouvernement de la République invite-t-il à une prise de conscience sur la nécessité que tous les citoyens contribuent à l'entretien des écosystèmes et à la protection des ressources en eaux ; ce qui garantira également aux générations à venir les conditions d'une vie heureuse sur notre planète.

**Le Directeur Général de l'Hydraulique,
Jean Médard MAPIKA**

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES
DOMAINE

N° 0218 /MFB/DGID

COMMUNIQUE

LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS ET DES DOMAINES INFORME TOUS LES CONTRIBUABLES QUI, EN RAISON DE LA CONJONCTURE ACTUELLE CREEE PAR LA PANDEMIE DU CORONAVIRUS, N'ONT PU ACCOMPLIR LEURS OBLIGATIONS DE DECLARATION ET DE PAIEMENT DES IMPÔTS, DROITS ET TAXES AU TITRE DE L'ECHEANCE FISCALE DU MOIS DE MARS 2020, QU'IL LEUR EST ACCORDE UN DELAI SUPPLEMENTAIRE DE CINQ (5) JOURS OUVRABLES, DU LUNDI 23 MARS AU VENDREDI 27 MARS 2020.

PENDANT CE DELAI LES PAIEMENTS SE FERONT SANS PENALITES.

APRES CE DELAI DE GRACE, LES DECLARATIONS TARDIVES SERONT TRAITÉES CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

FAIT A BRAZZAVILLE, LE 23 MARS 2020

LE DIRECTEUR GENERAL,


Ludovic ITOUA

CORONAVIRUS

Un point sur la pandémie dans le monde

Des millions de personnes à travers la planète sont assignées à résidence. Sur le continent, après le Rwanda, et Maurice, d'autres pays envisagent aussi cette mesure drastique dans un contexte matériel et culturel peu propice.

La pandémie de nouveau coronavirus a tué plus de 15.000 personnes dans le monde dont une nette majorité en Europe où la pandémie progresse le plus rapidement. Pour tenter d'enrayer la propagation, le monde se barricade un peu plus. Certains pays ont pris des mesures coercitives comme la France, l'Italie, l'Espagne, l'Argentine tandis que d'autres comme l'Iran ou le Royaume-Uni, se contentent de recommandations appuyées.

En Afrique, les mesures se multiplient. Le confinement a été mis en œuvre lundi à Lubumbashi après l'arrivée de deux cas suspects en provenance de Kinshasa et quatre parlementaires ont demandé au président Félix Tshisekedi de placer la capitale en quarantaine et de l'isoler du reste du pays.

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba a pour sa part annoncé un confinement partiel de 19H30 à 6H du matin, qui a débuté dimanche. Dimanche soir, le président malgache Andry Rajoelina a décrété le confinement de la capitale et de la deuxième ville du pays, Toamasina. A ce jour, 12 cas ont été officiellement déclarés sur la Grande île. Une décision difficile à respecter pour les populations. «On doit choisir entre mourir du coronavirus ou de la faim en confinement», explique une vendeuse de feuilles à tisane.

Les présidents du Sénégal Macky Sall et de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara pourraient annoncer de nouvelles mesures après les premières déjà prises (fermeture des frontières et des lieux publics...). Au Cameroun voisin, le confinement fait débat. «On espère ne pas arriver à un confinement de tout le pays», a déclaré dimanche soir le ministre de la Santé.

De son côté, le Nigeria tente tant bien que mal de faire respecter les mesures déjà en vigueur, à commencer par l'interdiction des rassemblements.

Au Burkina-Faso les autorités «envisagent de plus en plus un confinement total des populations sur une période de deux à trois semaines», selon une source sécuritaire.

En Inde, 700 millions de personnes sont concernées par des



La pandémie Covid-19 progresse dans le monde (Franck Fife/AFP)

international

Lundi, le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a lancé une alerte : l'économie mondiale va souffrir pour des années et il est irréaliste de penser qu'elle va rebondir rapidement, a-t-il averti, appelant à un effort coordonné au niveau international pour tenter d'atténuer l'impact de la pandémie. «Il s'agit du troisième et du plus grand choc économique, financier et social du XXI^e siècle et il exige un effort mondial moderne semblable au Plan Marshall et au New Deal combinés, pour éviter une récession prolongée», a plaidé le responsable.

Du côté des places financières, la défiance restait le maître mot

sur les marchés avec de sévères reculs boursiers lundi tant en Asie qu'en Europe. En Australie, où le spectre de la Grande dépression des années 1930 est désormais évoqué, d'immenses files de chômeurs se sont formées lundi devant les agences pour l'emploi au premier jour de la fermeture de nombreux commerces. En Asie, des dizaines de milliers de travailleurs migrants tentaient lundi de fuir la Thaïlande où les cas de coronavirus se multiplient pour regagner le Laos ou la Birmanie, au risque de disséminer un peu plus la pandémie. La course contre la montre pour un vaccin est maintenant cruciale. La Chine a entamé son premier essai clinique pour tester un vaccin au moment où plusieurs pays sont engagés dans une course pour découvrir un moyen de combattre l'agent pathogène. La Russie a commencé à tester un vaccin sur des animaux et un essai clinique a été lancé dimanche dans sept pays européens pour tester quatre traitements expérimentaux contre le coronavirus.

Bénédicte de Capèle avec AFP

«En réalité le confinement partiel ou total risque d'avoir des effets désastreux pour le continent africain», s'inquiète l'écrivaine camerounaise Calhixte Beyala sur sa page Facebook. «Les populations les plus démunies en seront les premières victimes, elles crèveront de faim ou du moins leur organisme fragilisé par la malnutrition les rendra fragiles face au virus», selon elle. «Il convient de trouver pour l'Afrique des stratégies d'urgence qui répondent mieux aux besoins de nos peuples», conclut-elle.

A Rio de Janeiro, le cri du cœur d'une responsable associative dans une favela illustre la hantise d'une catastrophe sanitaire pour les plus pauvres : «On nous dit qu'il faut se laver les mains sans arrêt, mais comment faire quand l'eau courante est régulièrement coupée?».

mesures de confinement : 19 États et territoires de l'Union sont en confinement total, six autres en confinement partiel et trois régions ont pris des mesures.

A Moscou, le maire a ordonné aux retraités de rester chez eux ou de partir dans leur datcha. L'Arabie saoudite va imposer un couvre-feu nocturne pendant trois semaines.

La France se prépare à prolonger le confinement au-delà de fin mars. Hong Kong interdit désormais toute entrée aux non-résidents. Les Emirats arabes unis ferment les centres commerciaux et restaurants. Les étrangers ayant habituellement le droit de résidence sont interdits d'entrée jusqu'à nouvel ordre.

En Chine, pour prévenir une deuxième vague de contamination à cause de cas importés (39 lundi), les passagers des vols internationaux à destination de Pékin doivent désormais effectuer une escale préalable dans une ville chinoise afin d'y subir des examens médicaux.

Economie : la nécessité d'un effort coordonné au niveau

AVIS DE RECRUTEMENT

Le groupe Yannick recherche :

- un agent de sécurité / -un comptable ;
- un informaticien / -un conducteur moto et Véhicule ;
- Et un(e) secrétaire.

La date limite des dossiers est fixée au samedi 28/03/2020.

Adresse : 2549 avenue Charles de Foucault, quartier Cq 31 en face de l'hôtel Marina. Tel : 06 402 81 81.



THE TONY ELUMELU
FOUNDATION

GAGNE \$5000 POUR LANCER TON PROJET



INSCRIPTION EN LIGNE
DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} MARS



Rendez-vous sur le site
tefconnect.com

TRIBUNE

Le combat pour l'environnement et contre le coronavirus est indissociable

Si il est une chose que la pandémie du coronavirus Covid-19 nous rappelle chaque jour, c'est que notre planète n'est pas seulement interconnectée, elle est interdépendante. Une chauve-souris contamine un mammifère, ce mammifère est vendu sur un marché chinois, il infecte ceux qui le consomment et en quelques semaines le monde entier est atteint, y compris notre pays, le Congo.

Sur les hautes instructions du chef de l'Etat, SE Denis Sassou N'Guesso, le Premier ministre et son gouvernement ont très tôt réagi face à l'inévitable extension de la menace. Des mesures drastiques que chacun est tenu de respecter ont été prises pour nous protéger.

Une task force ministérielle a été mise en place pour gérer et atténuer les conséquences sanitaires, sociales et économiques de cette situation de crise. Faisons lui confiance.

Mais alors que les philosophes et les sociologues débattent déjà sur « le monde d'après le coronavirus », qui sera, nous assurent-ils, très différent du monde d'avant, l'heure est plus que jamais à la responsabilité individuelle.

La ministre de l'Environnement que je suis a été, comme beaucoup d'écologistes, interpellée par la lecture d'une toute récente étude de la Société italienne de médecine environnementale, qui établit un lien direct entre la dégradation accélérée de notre environnement et la propagation du Covid-19. Selon cette étude, la pollution de l'air et des sols offre une « autoroute » au coronavirus en jouant un rôle d'accélérateur pour sa diffusion.

Non seulement la pollution fragilise l'état de santé des populations confrontées à l'épidémie, mais elle favorise son expansion.

Le rôle de la pollution dans la transmission des virus était déjà connu des chercheurs et documenté. Il est désormais évident. Par ailleurs, ainsi que l'indique l'économiste et spécialiste du développe-

ment durable Laurence Tubiana, « le dérèglement climatique est un vrai multiplicateur de menaces, y compris virales ». Enfin, s'ajoutent à cela les conséquences néfastes de la déforestation qui de plus en plus met en contact direct l'homme et la faune sauvage, ainsi que l'état d'insalubrité de nos décharges à ciel ouvert, véritables réservoirs de virus et d'espèces d'insectes jusqu'ici inconnues.

Depuis la parution de cette étude italienne au début de la pandémie, la quasi mise à l'arrêt de l'économie mondiale a eu pour conséquence une diminution spectaculaire des émissions de carbone à travers la planète, donc de la pollution de l'air. Même si cela peut sembler paradoxal de le dire, c'est une bonne chose pour la santé publique. La surmortalité due chaque année à la pollution atmosphérique se chiffre en effet en dizaines de millions d'êtres humains.

Mais c'est évidemment une très mauvaise nouvelle pour l'économie, le développement et les échanges. Pour autant, quand nous sortirons de cette crise - et nous en sortirons tôt ou tard - tout devra-t-il repartir exactement comme avant ? Je ne le crois pas. L'erreur en effet serait de ne pas rendre durable la modification de nos comportements imposée par la pandémie, de faire rebondir les émissions de Co2 à la hausse et de ne pas saisir l'occasion pour progresser encore plus vite vers une économie décarbonée. Comme l'a dit Barack Obama: « une crise, c'est une opportunité ».

Ce n'est pas l'urgence climatique qui nous y oblige aujourd'hui, mais l'urgence épidémique. Pour freiner la propagation du virus, il nous faut impérativement assainir nos villes, en finir avec les poubelles qui débordent, les ordures qui encombrant nos caniveaux, les étals à même le sol, la commercialisation illégale de la viande de brousse, les marchés insalubres où l'on se presse et se bouscule dans le plus grand désordre. Il faut apprendre à aérer et à désinfecter nos habitations, à cesser de se rendre

en groupe au chevet des malades.

Soyons responsables, n'attendons pas des autorités qu'elles fassent à notre place les gestes citoyens qui nous incombent. Une ville n'est pas sale en elle-même, elle est salie par ses habitants.

Les gestes barrières contre le virus ne sont pas seulement ceux qu'indique l'OMS et qu'il faut absolument appliquer. Ils concernent aussi notre culture et notre sociabilité traditionnelles.

Les rassemblements religieux, les veillées, les mariages, les transports en commun sont des hauts lieux de propagation de n'importe quelle épidémie, à commencer par celle du Covid-19. Je sais que ce n'est pas facile et que beaucoup n'ont guère le choix des moyens. Mais limiter le nombre de personnes assistant à des cérémonies, se tenir partout à distance l'un de l'autre, ne plus se serrer la main, ni s'embrasser ou se toucher le front tant que plane la menace, ces comportements de survie sont-ils impossibles ? Je ne le pense pas.

Depuis que le gouvernement a décrété la fermeture des dancings, des VIP et des Caves, afin d'éviter une promiscuité potentiellement contagieuse, certains de ces établissements continuent de fonctionner clandestinement à l'abri des portes closes. Dans les hôtels réquisitionnés pour y confiner les voyageurs de retour au Congo, certains individus s'autorisent à inviter des ami(e)s dans leurs chambres pour boire un verre ou y passer la nuit et s'en vantent sur les réseaux sociaux. Ces comportements inadmissibles et irresponsables qu'il m'a été donné de connaître en tant que ministre de tutelle en charge du Tourisme et des Loisirs, montrent l'ampleur du travail de pédagogie qui reste à accomplir. Ils doivent en attendant être sanctionnés sans faiblesse.

Pour terminer, gardons-nous de trois maux hélas propagés par les réseaux sociaux à la même vitesse que se propage le virus. L'incrédulité tout d'abord. Répétons-le une fois pour toutes : ce virus frappe



les Noirs comme les Blancs, les forts comme les faibles, les jeunes comme les vieux, les femmes comme les hommes, les riches comme les pauvres, qu'il fasse froid ou qu'il fasse chaud.

La stigmatisation ensuite : c'est une maladie contagieuse certes, d'où l'obligation de confiner ceux qui en sont atteints, mais ce n'est pas une maladie honteuse, pas plus que le paludisme, la grippe ou la dysenterie. Enfin, sachons que pour l'évaluer et la traiter seuls comptent le langage et la compétence des médecins et des professionnels de santé.

Les charlatans, les complotistes de l'internet, les faux pasteurs et les pseudo guérisseurs qui vous proposent des remèdes miracles sont à fuir comme le coronavirus.

Cette période difficile, pendant laquelle le navire Congo ne peut que se louer d'avoir, en la personne de Denis Sassou N'Guesso, un capitaine d'exception rompu à toutes les tempêtes, nous oblige à prendre soin de notre environnement et à modifier nos comportements dans un sens plus responsable, plus solidaire et plus respectueux des autres. C'est à cette condition aussi que nous sortirons de cette épreuve plus forts et plus unis.

Par Arlette Soudan-Nonault,
ministre du Tourisme et de l'Environnement



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africain du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quitté en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

SAHEL

La France et les alliés optent pour l'impunité zéro envers les djihadistes

Les insurgés, qui opèrent dans la région, veulent faire une paix tactique avec les dirigeants des pays sahéliens dans l'espoir de gagner du temps et de s'organiser à nouveau pour renforcer leurs actions contre les armées loyalistes et la population. C'est assurément dans cette optique que le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance djihadiste du Sahel affiliée à Al-Qaïda, s'est dit prêt à accepter de négocier avec Bamako à condition que la France et l'ONU retirent leurs forces du Mali.

Le souhait des chefs de la nébuleuse terroriste fait suite à la récente décision du président malien, Ibrahim Boubacar Keita, de rompre avec la ligne directrice suivie jusqu'alors officiellement dans le conflit en cours dans son pays depuis 2012 et de tenter de dialoguer avec certains djihadistes.

Si les autorités maliennes ont exprimé ouvertement leur désir de négocier avec les islamistes pour trouver une solution durable au conflit qui s'est déjà soldé par un nombre exponentiel de morts, d'autres dirigeants du Sahel préféreraient, pour leur part, ne pas exposer sur le toit ce qu'ils ont conclu dans le secret avec les djihadistes pour que ces derniers enterrent la hache de guerre. Cela est d'autant vrai que les groupes terroristes conservent une multitude de présences locales, dont certaines tentent de s'inscrire dans la durée via des négociations politiques. Seulement, que certains dirigeants de la région aient révélé ou pas leur intention de discuter avec les chefs rebelles, les capitales occidentales n'entendent nullement tolérer l'impunité envers les auteurs des actes terroristes.

« Nous combattons les groupes armés terroristes au Sahel à la demande des États de la région, notamment du Mali, et nous continuerons à le faire dans

le cadre de la coalition pour le Sahel lancée à Pau » en janvier, confie un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. « Nous partageons avec les autorités maliennes le souci qu'il n'y ait pas d'impunité pour les auteurs d'actes terroristes, dans le respect de la loi malienne », ajoute-t-il.

Cette position commune des alliés ne surprend guère l'opinion internationale puisque Paris avait accueilli avec circonspection l'offre de dialogue de Bamako avec certains djihadistes. « Iyad Ag Ghaly (chef du GSIM) reste un membre éminent de la hiérarchie d'Al-Qaïda, donc à partir du moment où Al-Qaïda reste notre ennemi, Iyad reste notre ennemi », souligne un conseiller de la présidence française. Le Quai d'Orsay est tout aussi catégorique sur ce sujet. « L'action collective au Sahel met aussi l'accent sur les questions de stabilisation, de développement et de réconciliation, et la prise en compte des besoins des communautés, afin de tarir les sources de recrutement des groupes armés terroristes », relève-t-on.

La force européenne Takuba en voie d'être mise sur pied

Quant à Katherine Zimmerman de l'American Enterprise Institute à Washington, elle estime qu'au Sahel le conflit malien est



Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian s'adressant aux soldats de la force antiterroriste

l'enjeu majeur d'Al-Qaïda aujourd'hui, même s'il est intrinsèquement local. « De telles négociations pourraient, comme avec les talibans, établir le GSIM comme un groupe inclus dans la société, et non en marge de celle-ci », prévient-elle.

Dans le but de renforcer l'action des alliés, les Etats-Unis viennent de nommer leur premier émissaire pour le Sahel en la personne de Peter Pham, qui s'occupait jusqu'ici de la région des Grands Lacs. Il se dit impatient de s'attaquer avec ses collègues et partenaires internationaux aux « défis sécuritaires et humanitaires » de la région, confrontée à des violences.

Du côté européen, l'opération française Takuba, qui vise à réunir les forces spéciales de différents pays pour accompagner les forces locales au combat, s'ap-

prête à prendre corps. Le gouvernement suédois envisage, de son côté, d'envoyer jusqu'à 150 soldats sur place afin de soutenir cette opération militaire. « L'aide suédoise devrait consister en une force de réaction rapide hélicoptérée », indique dans un communiqué le ministère suédois des Affaires étrangères, précisant que le projet de participer à cette force internationale placée sous le commandement de Barkhane sera approuvé par le Parlement suédois.

La Suède dispose actuellement d'environ 250 soldats stationnés dans la région du Sahel, principalement dans le cadre de la mission de formation EUTM de l'UE et de la Minusca (Mission des Nations unies en Centrafrique). Quant à la force antidjihadiste française Barkhane, qui bénéficie d'une aide logistique américaine, elle compte 5.100 soldats

présents dans plusieurs pays du Sahel dont le Mali. La mission des Nations unies au Mali (Minusma) s'appuyait, pour sa part, sur environ 12.000 soldats fin 2019.

Malgré des efforts déjà remarquables accomplis au Sahel, un haut responsable militaire américain estime que les opérations antidjihadistes des Européens dans la région ne sont ni suffisantes ni assez coordonnées. « L'Europe peut et doit en faire davantage avant que les Etats-Unis en fassent plus dans cette partie du monde », relève le chef du commandement américain pour l'Afrique (Africom), le général Stephen Townsend, ajoutant que les groupes terroristes qui opèrent dans le Sahel visent davantage l'Europe plutôt que les Etats-Unis.

« Beaucoup d'aide militaire occidentale arrive dans cette région, de la part des Français et des Européens avec le soutien des Etats-Unis. Je pense qu'elle est insuffisante et mal coordonnée », affirme le haut gradé de l'armée américaine, appelant les Français et les Européens à le reconnaître et à « prendre des mesures ». Il répondait récemment aux questions des élus de la Chambre des représentants sur la revue de la posture américaine en Afrique actuellement menée au Pentagone.

Nestor N'Gampoula

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CORONAVIRUS

Le respect des règles d'hygiène s'impose aux jeunes

En vue d'apporter leur contribution dans la prévention des risques de contamination au COVID-19, en milieu juvénile, l'Association Jeunesse Positive (AJP), que dirige Thegi Fortuné Mampassi-Osseté, invite la couche juvénile à se protéger afin d'éviter toute propagation de l'épidémie.

La campagne de sensibilisation se fait à travers les réseaux sociaux, suite aux mesures prises par le gouvernement pour suspendre les rassemblements populaires en cette période de l'épidémie.

L'objectif est de véhiculer la bonne information sur les manifestations du virus, les mesures préventives, explique Thegi Fortuné Mampassi-Osseté.

En effet, le message partagé

avec ces jeunes est axé sur l'exhortation. Il invite par contre ces jeunes à consulter un médecin en cas de fièvre, de toux et de difficultés respiratoires, avec écoulement nasal, courbatures, mal de gorge. « Chers jeunes, engageons-nous pour

une lutte assurée contre cette pandémie. Ensemble protégeons-nous et protégeons notre entourage en adoptant les bons gestes pour être sauvés du Coronavirus », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le président de

l'association exhorte les jeunes à respecter les règles d'hygiène : le lavage des mains au savon ; l'utilisation des désinfectants hydroalcooliques. Il demande également d'éviter de toucher au nez, aux yeux, à la bouche ; de se serrer les mains avec au-

trui, tout en respectant la distance d'environ un mètre.

Notons que l'association Jeunesse positive est une organisation non gouvernementale évoluant dans le domaine socio-culturel et éducatif. Elle a pour but de promouvoir le développement et l'épanouissement des valeurs culturelles ainsi que d'unir les jeunes autour des questions qui les concernent.

Lydie Gisèle Oko

« Chers jeunes, engageons-nous pour une lutte assurée contre cette pandémie. Ensemble protégeons-nous et protégeons notre entourage en adoptant les bons gestes pour être sauvés du Coronavirus »

INCLUSION SOCIALE

Les personnes handicapées réclament une meilleure protection

Des associations pour le soutien aux personnes vivant avec handicap (PVH) ont lancé, le 19 mars dernier, à Brazzaville, un plaidoyer pour l'application d'une loi de 1992, qui offre aux PVH des aides spéciales et autres avantages socio-économiques.



Les leaders de la société civile face à la presse/Adiac

Lors d'une conférence de presse le week-end dernier, le porte-parole des associations de défense des PVH, Donatien Ibana, est monté au créneau pour dénoncer l'inaction des autorités de tutelle. La situation des personnes handicapées au Congo est alarmante, a-t-il fait savoir, en dépit des progrès constatés ces dernières années.

Pour Donatien Ibana, l'application de la loi (009/92 du 22 avril 1992) est une nécessité pour ces handicapés visuels, moteurs, artistes, physiques... « Les difficultés et souffrances des PVH se traduisent par le manque d'accès aux soins, au transport public, à l'école, au commerce, à une vie de famille digne. S'ajoutent

les difficultés d'accès aux abattements, exonérations, pensions, subventions de l'État, etc. », a décrié le porte-parole.

Les PVH comptent sur la loi citée pour améliorer l'accès aux cartes « d'invalide », qui procurent aux détenteurs de nombreuses facilités liées au transport, au paiement des taxes, aux aides sociales. Le secrétaire général de l'association nationale des aveugles et déficients visuels, Emmanuel Bati, déplore la lenteur administrative et les frais onéreux de ce sésame.

Pour les acteurs de la société civile, la solution passe non seulement par cette protection juridique, mais surtout par la sensibilisation et la formation des PVH, ainsi

que la sensibilisation des pouvoirs publics et des citoyens aux droits des PVH. Il y a deux ans, le gouvernement lançait le programme de la Politique nationale d'actions sociales 2018-2022 ; l'objectif étant de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non contributive, c'est-à-dire un paquet de mesures de base en vue de réduire la vulnérabilité des ménages et des individus, de les aider à mieux gérer les risques sociaux et de leur garantir la dignité humaine. La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, évoquait à cette occasion la situation des personnes vivant avec handicap.

Fiacre Kombo

DROITS SUCCESSORAUX

Plaidoyer pour l'adoption du code des personnes et de la famille

L'ONG Œuvre Notre-Dame des veufs et orphelins du Congo (ONDV&OC) a organisé, le 23 mars à Brazzaville, un déjeuner de presse interactive afin de plaider pour l'adoption et la promulgation du projet de loi portant : « Code des personnes et de la famille ».

L'ONDV&OC a mis à profit une task-force de journalistes afin que le principe de justice en faveur des veuves soit applicable en République du Congo. En collaboration avec les professionnels des médias, ces derniers œuvreront en faveur de l'adoption, la légifération et la promulgation du Code des personnes et de la famille.

En effet, le document renferme des articles en faveur des veuves mariées coutumièrement où officiellement à l'Etat civil. Selon un extrait, ce document proscrie le caractère obligatoire des rites de veuvages à l'un des survivants du mariage et à l'avenir le mariage coutumier sera transcrit par un acte de l'officier de l'Etat civil.

De 2015 jusqu'à la date d'aujourd'hui, le Code des personnes et de la famille souffre de la lenteur administrative et traîne encore dans les tiroirs. Actuellement, l'ONDV&OC travaille en collaboration avec le Conseil consultatif des sages et des nota-

rités traditionnelles (CCSNT) du Congo pour alléger les démarches ancestrales liées aux rites et rituels du veuvage. L'ONDV&OC voudrait que désormais soient transcrits dans les livres d'Etat-civil le mariage coutumier, et que les litiges issus du veuvage soient portés devant les tribunaux.

Le projet « Code des personnes et de la famille » a été financé, à part égale, par le gouvernement du Congo et l'Union européenne. « Huit codes ont été revus par le Projet d'action pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations en collaboration avec l'Etat Congolais. Mais, nous défendons les veuves et veufs mariés coutumièrement dont toutes les préoccupations ont été prises en compte », a indiqué François Xavier Mayouya Mifoundou, président de l'ONG ONDV & OC.

En Afrique, les mœurs et traditions ancestrales sont trop exigeants envers les

veuves et veufs. Après la mort du conjoint ou de la conjointe, ces derniers subissent, entre autres, une isolation forcée, atteinte à l'intimité pour les conjointes, contribution financière hors normes et arbitraire pour participation aux funéraires du défunt(e), expulsion du foyer conjugal et déposition de tous les biens et pratique du rite.

Par ailleurs, les mœurs et coutumes africaines ne sont pas seulement étouffées de mauvaises choses car les communautés y vivent avec depuis plusieurs siècles.

« L'ONDV&OC veut combattre le côté négatif des us et coutumes c'est-à-dire ce qui porte atteinte à la dignité de la femme. Mais il nous faut garder ce qui est bien. Ces rites de veuvage sont plus applicables à la femme qu'à l'homme. Notre plaidoyer est porteur d'espoir », a reconnu une femme membre de l'ONG.

Fortuné Ibara

GUINÉE CONAKRY

Des élections ternies par des violences

Des heurts ont perturbé, dimanche en Guinée, le référendum constitutionnel et les législatives, faisant des morts et des blessés.

L'opposition qui accuse le président Alpha Condé de se frayer une voie vers un troisième mandat a choisi de boycotter les élections.

Le vote a commencé à l'heure indiquée, mais des partisans de l'opposition ont attaqué des gendarmes devant des bureaux de vote dans une école. Une autre école dans la même zone a été également attaquée et le matériel électoral saccagé, en l'absence d'électeurs, selon des témoins.

Du matériel électoral a également été détruit dans certaines localités, selon d'autres témoins. « J'espère que tout se passera dans la paix et la tranquillité et que le peuple guinéen, comme en 1958, montrera sa maturité », a déclaré le président Alpha Condé, en allusion au nom de la Guinée, ex-colonie française, au référendum qui a ouvert la voie à l'indépendance de ce pays ouest-africain.

Le référendum constitutionnel et les législatives avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines dans un climat de vives tensions. C'est surtout la Constitution qui déchaîne les passions. Depuis mi-octobre, des dizaines, voire des centaines de milliers de Guinéens sont descendus dans la rue contre l'intention prêtée à Alpha Condé d'essayer de se succéder à lui-même fin 2020.

Au moins trente-et-un civils et un gendarme ont été tués. Des dizaines d'opposants ont été arrêtés et jugés. Les brutalités policières sont constamment dénoncées. Alpha Condé a été élu en 2010 et réélu en 2015. L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats, la nouvelle que propose le président guinéen également.

Alpha Condé a assuré qu'il s'agit de doter son pays d'une Constitution « moderne ». Elle codifierait l'égalité des sexes, interdirait l'excision et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une juste répartition des richesses en faveur des jeunes et des pauvres. Les remises en cause internationales quant à la crédibilité du vote se sont succédées, étayées par la présence sur les listes électorales de 2,5 millions de noms douteux, soit le tiers du fichier. L'opposition avait promis de boycotter le vote et d'en empêcher la tenue.

Des chefs d'Etat ouest-africains ont annulé leur mission de bons offices en Guinée. Avant le vote initialement prévu le 1er mars, deux grandes organisations régionales avaient renoncé à déployer ou avaient rappelé leurs observateurs.

Yvette Reine Nzaba

CORONAVIRUS

Restriction de passagers envisagée dans le transport en commun

La question de l'arrêt de transport en commun pour lutter contre le coronavirus se pose de plus en plus dans le pays.

Depuis l'annonce du quatrième cas de contamination de coronavirus dans le pays, le problème de transport en commun fait débat et de nombreuses personnes sont inquiètes quant à la promiscuité et du risque de contamination. Pour ralentir la diffusion du Covid-19, le gouvernement a enjoint la population à respecter un certain nombre de mesures, notamment celle d'un mètre d'écart entre les individus. Malheureusement, ce n'est pas le cas dans le transport en commun.

Répondant à la question relative au transport en commun, le ministre de la Communication et des Médias

a toutefois reconnu qu'il y a forcément aujourd'hui la nécessité de trouver la solution à ce problème. On ne peut pas dire à la fois un mètre d'écart entre les individus et ne rien faire absolument dans les bus où les gens sont à l'étroit avec un éventuel risque de contamination. «*Soit on interdit le transport en commun avec les risques que nous évoquons, c'est-à-dire tous ceux qui représentent la majorité des salariés dans notre pays, la Fonction publique et les entreprises privées, utilisent les transports en commun*», a-t-il fait savoir. Et de poursuivre. «*Si vous arrêtez le transport en commun*

à travers le pays et vous empêchez les gens quasiment d'aller dans les lieux de travail, c'est une mesure grave si on faisait cela ». Notons que le ministre de la Communication et des médias a rappelé que cette mesure d'un mètre d'écart et de distanciation sociale sont des questions qui sont au cœur de la mission mise en place par la Présidence de la République.



Un bus de transport en commun crédit photo DR Hugues Prosper Mabonzo

Des dérapages dans l'exécution des mesures gouvernementales

Parmi les mesures annoncées par le gouvernement, le 16 mars, dans le cadre de la prévention du coronavirus (Covid-19), figure la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit, établissements communément appelés VIP et caves. Des réunions ou rassemblements de plus de cinquante personnes sont également interdits.

Sur le terrain, certains éléments de la police menacent les commerçants qui sont pourtant en conformité avec les mesures édictées par le gouvernement. Le terme « restaurant en plein air » est diversement interprété. A Brazzaville, certains restaurateurs ont vu leur matériel (chaises, tables...) emportés par la police alors que dans sa déclaration le

gouvernement n'a pas interdit les restaurants. Dans la plupart des cas, les tenants des restaurants doivent verser des sommes d'argent pour récupérer leur matériel.

Le gouvernement devrait veiller à ce que les mesures prises soient respectées par les populations et par les structures chargées de faire appliquer ces mesures.

Rominique Makaya

La Cogelo prend toutes les dispositions pour la poursuite de ses activités

A travers un message adressé à ses parieurs, le 21 mars dernier, la Congolaise de gestion de loterie (Cogelo) dit avoir pris toutes les dispositions pour la poursuite de ses activités, dans le strict respect des mesures gouvernementales.

Suite à la pandémie de Covid-19 autrement appelée Coronavirus, le gouvernement de la République a pris un certain nombre de mesures préventives parmi lesquelles la fermeture des salles de jeu, afin d'éviter la propagation de la maladie au Congo.

A cet effet, la direction générale de la Cogelo, sous l'impulsion de son directeur général, Nestor Tchissambot Makosso, a pris toutes les dispositions sur les conditions d'hygiène et de protection de son personnel. Elle informe tous les parieurs que les activi-

tés à la Cogelo se déroulent normalement sur toute l'étendue du territoire national en général et à Brazzaville en particulier, ceci dans le strict respect des mesures salutaires prises par le gouvernement sur instruction du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Pour ce faire, la direction générale invite tous les parieurs à continuer à se rendre aux points de vente et agences, pour faire leurs jeux en toute confiance avec ses produits PMU-ALR/PLR et Winfoot+.

Bruno Okokana

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siege Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

☎ 22.281.81.50 - 05.547.80.23 - 06.965.65.16
✉ : B.P. 126 - beacbzv@beac.int
Fax VSAT : 7082

COMMUNIQUE

La Direction nationale de la BEAC porte à la connaissance des commerçants, comités des marchés, pharmaciens et stations-services qu'elle organise à compter du lundi 16 mars 2020 une opération exceptionnelle d'échange des billets contre les pièces de monnaies de : 500 F CFA, 100 F CFA, 50 F CFA, 25 F CFA, 10 F CFA, 5 F CFA, 2 F CFA et 1 F CFA.

-Les opérateurs économiques précités sont priés de passer aux guichets de la BEAC tous les lundis, mercredis et jeudis de 8 h 15 à 12 h30.

-Leur attention est attirée sur le fait que les pièces de monnaie mises en circulation dans la CEMAC sont destinées à des fins de transactions économiques et financières et non à être utilisées comme jetons dans les machines à sous des salles de jeux de hasard.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2020

Le Directeur National,

Michel DZOMBALA

MÉTÉO

Les Congolais invités à s'informer au quotidien

La République du Congo comme d'autres pays est confrontée aux aléas climatiques avec des inondations, l'ensablement et d'autres phénomènes. Ainsi, le gouvernement appelle la population à prendre en compte les informations météorologiques afin de prévenir certains risques.

Le monde entier célèbre le 23 mars, depuis 1950, la journée internationale de la météorologie. « L'eau et le climat : compter chaque goutte, parce que chaque goutte compte », c'est le thème de cette année. Il souligne la contribution des sciences météorologiques et hydrologiques à la sécurité des personnes et des biens.

Au Congo, la ministre en charge de l'Aviation civile, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a délivré la veille un message dans lequel elle appelle à une véritable prise de conscience de l'importance de la lecture des quantités de pluies recueillies, tout en soulignant la dépendance des activités humaines à l'influence du temps, du climat et de l'eau.

La complexité du phénomène

climatique nécessite des actions au plus sommet de l'État. « Un excès de précipitations, et c'est l'inondation qui déssole les communautés sinistrées ! Leur rareté, et c'est la sécheresse qui afflige les populations désemparées ! Les conséquences économiques, sociales et environnementales sont alors désastreuses pour la nation. Aujourd'hui, plus que jamais, on s'aperçoit que l'économie mondiale est de plus en plus tributaire du temps et du climat, un sujet capital défendu avec une conviction inébranlable par le président Denis Sassou N'Guesso », a déclaré Ingrid Ebouka-Babackas.

Ces dernières années, le pays est représenté à presque toutes les initiatives mondiales

et aux actions sous-régionales en faveur du développement des services météorologiques et hydrauliques. Son adhésion à l'ensemble des projets initiés par l'Organisation météorologique mondiale et l'Organisation de l'aviation civile internationale, est reconnue.

Au niveau local, l'exécutif œuvre au renforcement des capacités des services de la météorologie, en les dotant des moyens appropriés en vue notamment d'atteindre les objectifs fixés. Grâce à un appui de l'Agence française de développement, les équipements de la direction nationale de la météorologie ont été modernisés et le Congo mise sur l'accompagnement de ses partenaires pour poursuivre les projets.

Fiacre Kombo



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/Adiac

CORONAVIRUS

La Fédération de l'opposition congolaise en appelle à la solidarité nationale

La présidente de la plateforme de l'opposition, Claudine Munari, a invité le 21 mars les populations au respect strict des mesures édictées par les autorités pour vaincre le coronavirus.

La Fédération de l'opposition congolaise (FOC) a, dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, appelé les Congolais à la solidarité nationale. Pour elle, les populations devraient suivre, partout où elles se trouvent sur le territoire national, les consignes d'hygiène annoncées par le gouvernement. « Face à un mal pour lequel aucun endroit est assez éloigné pour être un abri sûr, la solidarité et la responsabilité sont les seules valeurs-refuges. Le rassemblement de toute une nation, la conjugaison des efforts et du travail de tous : gouvernement, parti politique, société civile sont requis pour vaincre ce fléau qui nous menace individuellement et collectivement », a déclaré Claudine Munari, précisant que la FOC jouera sa partition jusqu'au rétablissement du statu quo.

La présidente de cette plateforme encourage le gouvernement à appliquer les mesures annoncées et celles ayant fait leurs preuves ailleurs. La mise en quarantaine est, a-t-elle rappelé, l'une des mesures qui devront recevoir une application stricte et sans discrimination de race ou de condition sociale. « Le gouvernement est la seule institution disposant des leviers d'action pour faire face à cette crise de santé publique mondiale. De leurs voix inaudibles, les Congolais attendent du gouvernement un sursaut d'engagement à protéger leur vie », a poursuivi Claudine Munari, insistant sur la responsabilité individuelle et la néces-



Claudine Munari/Adiac

sité de la prise de conscience du temps très court séparant la contamination au pire.

Consciente de la faiblesse des infrastructures sanitaires dans le pays, elle a souligné la nécessité de se procurer des stocks de consommables et l'acquisition des équipements permettant de traiter et sauver les personnes contaminées. « Ce sont là des impératifs qui l'emportent sur les économies, parce que la vie n'a pas de prix. Sous toutes les considérations, la lutte contre le Covid-19 doit être envisagée individuellement et collectivement comme la priorité des priorités. Aucun mal n'est éternel. Ne baissons pas les bras. Que chacun de nous fasse avec conscience sa part et dans l'unité, nous le vaincrons », a-t-elle conseillé.

Au regard des quatre cas déjà déclarés au Congo et de l'insuffisance des équipements ap-

propriés, la FOC a exhorté le gouvernement à communiquer davantage. « Il y a un point que nous devons mettre en exergue, l'information. Elle doit circuler et nous devons être informés. Comment ont été gérés les entourages des quatre cas déclarés sur le territoire national ? C'est cela que nous voulons savoir. C'est l'affaire de tout le monde, nous devons être solidaires sinon nous n'en sortirons pas. Où est la cellule de crise pour que nous puissions nous adresser aux autorités ? », s'est interrogée Claudine Munari, sans jeter l'anathème sur le gouvernement.

Notons que la FOC est composée de l'Initiative pour la démocratie au Congo (l'IDC), du Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) et la Composante Jean-Marie Michel Mokoko (CJ3M).

Parfait Wilfried Douniama

Les commerçants inquiets de leurs activités

Suite aux mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le coronavirus (Covid-19) notamment la fermeture des salles de jeux, bars-dancing, boîtes de nuit, caves et VIP, les tenanciers de ces établissements déplorent le manque à gagner au regard de la progression de la pandémie.



Les prochaines semaines s'annoncent très difficiles pour ces commerçants tenus de fermer les portes alors qu'ils ont des charges fiscales, salariales, ainsi que celles liées à l'électricité et aux loyers à payer. Ces derniers craignent de ne plus pouvoir exercer leurs activités vu l'évolution du Covid-19 dans le monde et au niveau national.

« Je respecte les mesures préventives prises par l'Etat dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Mais, je crains de ne plus pouvoir payer mon loyer et les études de mes enfants, car mon bistrot est fermé alors que c'est ma seule source financière », s'est plainte Blandine.

Gaston, responsable d'un restaurant craint, pour sa part, que ses réserves de vivres ne soient abîmées à cause des coupures intempestives de l'électricité. « Je ne sais pas comment je ferai pour tout liquider. J'ai des factures et taxes à payer la fin du mois. Je ne vends plus, les choses s'annoncent difficiles », a-t-il déploré.

Conscients des pertes engendrées par la pandémie du Covid-19, d'autres commerçants gardent leur optimisme sur le dénouement de la situation. « Nous avons certes peur de cette pandémie qui fait des ravages dans le monde. Mais, ces dégâts ne nous empêchent pas de continuer à vivre tout en gardant l'espoir sur l'avenir », a relevé un autre commerçant.

Le gouvernement a pris des mesures interdisant l'ouverture des bars, des lieux de culte, des caves ou VIP afin d'éviter la propagation du Covid-19. Il a également interdit les manifestations sportives et les rassemblements de plus de cinquante personnes sur l'ensemble du territoire national. Les structures scolaires et les établissements d'enseignement supérieur publics et privés sont aussi fermés, de même que toutes les frontières terrestres, fluviales, maritimes et aériennes.

En ce qui concerne les transports, ne sont autorisés que les vols cargos et les navires.

Gloria Imelda Lossele

CORONAVIRUS

Les transporteurs en commun se mobilisent pour la prévention

Le président de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo, Patrick Milandou, appellent les transporteurs à observer les mesures édictées par le gouvernement pour se préserver et préserver les usagers du coronavirus (Covid-19).

Les transporteurs en commun ont conscience de la menace sanitaire que constitue le Covid-19. Ils ont résolu de jouer leur partition pour contenir la propagation de la maladie. « Nous appelons au respect de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement; notamment sur les distances à observer entre les chauffeurs, les contrôleurs et les clients. Pour les véhicules de transports en commun, réduire à dix personnes pour les bus et à vingt pour les coasters », a indiqué Patrick Milandou.

La proposition est battue en brèche par plusieurs transporteurs qui estiment que le respect des mesures est nécessaire pour la santé; mais il ne sera pas facile d'établir une distance d'un mètre entre les clients dans les moyens de transport. Ils seront quasiment vides et donc impossible



Sensibilisation des transporteurs en commun au Covid-19

d'atteindre les recettes journalières. A ce sujet, la vraie décision devrait venir du gouvernement à travers notamment les propositions que fera la Task-Force mise en place par le président de la République en vue d'évaluer les conséquences économiques et sociales des mesures prises dans le cadre du plan national de préparation et de riposte contre le Covid-19. Sur le terrain, les membres de l'intersyndicale des transporteurs se déploient, prospectus à la main, pour sensibiliser les conducteurs aux mesures d'hygiène qui constituent la première barrière contre l'épidémie. Au volant, certains d'entre les chauffeurs prennent la précaution de mettre les gants et les masques qui, selon les spécialistes, sont réservés aux malades et au personnel soignant.

Rominique Makaya

Les hôpitaux réquisitionnés se préparent à l'accueil des malades

Dans le cadre de la riposte au Covid-19, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué, le 22 mars à Brazzaville, une descente dans les structures sanitaires retenues par le gouvernement pour accueillir les malades.

Il a été question pour la ministre d'évaluer les besoins de ces structures en vue de leur aménagement. « Il est question de réunir toutes les conditions pour recevoir les cas dépistés positifs au Covid-19 dans le cadre de la phase 3 de la riposte même si nous n'y sommes pas encore », a expliqué la ministre en charge de la Santé après avoir visité l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou et la clinique municipale Albert Leyono, les deux structures sanitaires retenues à Brazzaville.

Il s'agit de réaménager les espaces pour élargir la capacité d'accueil et de renforcer les équipements et intrants pour une meilleure prise en charge des cas de Covid-19 qui pourraient s'avérer positif. Des formations spécifiques du personnel à la prise en charge de l'épidémie sont également pré-

vues.

Par ailleurs, Jacqueline Lydia Mikolo a appelé le personnel médical à travailler avec professionnalisme sans céder à la panique. « Le gouvernement fera de son mieux pour mettre en place toutes les mesures d'accompagnement possibles pour que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions », a assuré la ministre.

Sur le choix de l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, Jacqueline Lydia Mikolo a souligné que la délégation médicale chinoise de cette structure sanitaire a une expertise dans la gestion de ce genre d'épidémie. Les médecins chinois y évoluant ont d'ailleurs mis à la disposition du ministère un document sur les méthodes permettant de contrer la propagation du coronavirus. Aussi, selon la ministre le souhait



La ministre en charge de la Santé visitant l'hôpital de Mfilou

est d'avoir dans toutes les extrémités de la ville une structure sanitaire d'accès facile pour les populations du fait de la proximité. En dehors des hôpitaux retenus

à Brazzaville, le Centre de santé intégré à paquet minimum d'activités élargi de Mouissou Madeleine de Pointe-Noire ainsi que le service de médecine de l'hôpital

général Lucie-Edith-Bongo-Ondimba d'Oyo dans le département de la Cuvette sont également concernés.

R.M.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de ses équipes, l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau recherche le profil suivant :

Références	Poste	Missions principales	Compétences complémentaires
ORSE-2020-001	INGENIEUR HYDRAULICIEN OU HYDROGEOLOGUE (01)	Assurer la Régulation non tarifaire du service public de l'eau (veiller au respect des normes et standards sur la qualité de l'eau ainsi que sur la qualité du service public de l'eau conformément à la réglementation nationale ou aux pratiques universelles en la matière ; apprécier, évaluer et formuler des remarques et commentaires sur le niveau de réalisation des indicateurs de performance contenus dans le cahier de charges du contrat de délégation du service public de l'eau) ; Assurer le contrôle et le suivi de l'activité d'autoproduction ou de production autonome de l'eau, conformément à la réglementation nationale ou aux pratiques universelles ; Assurer une veille réglementaire.	Bonne capacité d'analyse et d'organisation, Rigoureux, Sens du travail en équipe, Bonne maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint)

Dossier de candidature (CV + lettre de motivation + copies certifiées des diplômes + extrait d'acte de naissance)

Date limite de dépôt de candidature : 6 avril 2020.

Adresse dépôt de candidature : Organe de Régulation du Secteur de l'Eau 3eme étage, immeuble «le 5 février 1979» APT Q-054/S centre-ville Brazzaville, soit par courriel : regeau.cg@live.fr

Les termes de référence sont à retirer à l'adresse susmentionnée.

INTERVIEW

Franck Elemba : « le CIO doit reporter les JO 2020 pour préserver la santé des athlètes et la qualité du spectacle »

Franck Elemba explique les conditions de son confinement, au Maroc. Quatrième du concours de lancer de poids aux JO 2016, le Gladiateur congolais estime que les Jeux olympiques 2020, prévus cet été au Japon, doivent être reportés pour la santé des athlètes et la qualité de la compétition.

Les Dépêches de Brazzaville :
Franck bonjour. Comment vas-tu ? Et tes proches ?

Franck Elemba : Bonjour à tous. Je vais très bien, comme mes proches.

LDB : Actuellement, tu es au Maroc ?

F.E : Oui, je suis au Maroc où j'ai commencé un stage depuis six semaines à Rabat dans le cadre de ma préparation olympique.

LDB : Une préparation interrompue par la pandémie du Coronavirus...

F.E : Oui, forcément. Nous sommes désormais en confinement et les infrastructures sportives sont fermées jusqu'à nouvel ordre. C'est difficile à gérer sportivement, mais complètement justifié d'un point de vue sanitaire.

LDB : Comment fais-tu pour rester en forme ?

F.E : Je fais des exercices à la maison, type gainage. Mais je n'ai aucun équipement de musculation, donc c'est vraiment de la débrouille. Si ça dure trop longtemps...

LDB : En termes de préparation sportive, c'est un coup d'arrêt pour de nombreux athlètes qui avaient établi toute leur programmation en fonction de Jeux Olympiques (du 24 juillet au 9 août au Japon).

F.E : Effectivement, dans le cadre d'une olympiade, tout est calculé pour arriver au top de sa forme au coup d'envoi des JO. Dans mon cas précis, ce stage à Rabat devait me préparer à la saison en plein air, avec des compétitions à partir de début mai. Tout risque d'être chamboulé.

LDB : Surtout qu'en année olympique, nombre d'athlètes font l'impasse sur la saison en salle.

F.E : Oui, nous sommes nombreux à renoncer aux compétitions en salles, de janvier à mars, pour nous concentrer sur le foncier et monter en puissance durant la saison en plein air.

LDB : Le risque, dans ta discipline comme dans beaucoup



d'autre, est de perdre en technique...

F.E : Oui, c'est le gros problème. On peut toujours bricoler pour essayer de rester en forme, mais on a aussi besoin de faire nos gammes au quotidien, de répéter les gestes techniques. C'est le cas au judo, au saut à la perche, en hauteur, en longueur, au karaté... Et lorsque l'on répète l'aspect technique, éminemment important, on travaille le mental, on gonfle la confiance.

LDB : L'état de confinement semble être parti pour durer encore quelques semaines. Cela serait-il préjudiciable pour une participation aux JO des athlètes impactés ?

F.E : Si cela dure, il est évident que cela compromet la compétitivité des athlètes. Je ne pense pas que l'on puisse reprendre le cours d'une préparation après un mois de confinement. A deux ou trois mois du début de Jeux, on ne pourra pas refaire notre retard. En espérant

que le combat contre le virus soit gagné...

LDB : Ce manque de préparation pourrait, selon toi, être dangereux pour les athlètes en cas de maintien des Jeux Olympiques ?

F.E : Bien sûr, ça serait dangereux pour l'intégrité physique des sportifs. Les risques de blessures seraient logiquement plus élevés.

LDB : Le spectacle s'en ressentirait également ?

F.E : Evidemment. Si ce confinement se poursuit et que les JO sont maintenus, pour des raisons financières, il ne faudra pas attendre grand-chose en termes de résultats et de spectacle : un ath-

lète qui concourt en déficit mental, technique et physique ne peut pas battre un record.

LDB : Le maintien pourrait également poser des problèmes d'équité sportive puisque dans certains pays, comme la Corée du Sud, ne pratiquent pas le confinement et que les athlètes s'entraînent normalement.

F.E : Clairement, nous ne serons pas dans les mêmes conditions. Autant faire des Jeux avec uniquement les athlètes des pays non confinés, sinon ce sera une compétition à deux vitesses.

LDB : Finalement, en dehors des impératifs financiers, on ne voit pas comment le CIO pour-

rait maintenir les Jeux Olympiques 2020 cet été.

F.E : Si le CIO maintient les JO, ça desservira la cause olympique. L'Euro 2020 a été reporté à l'année prochaine, les Mondiaux d'athlétisme en salle, prévus en Chine en mars, sont aussi reprogrammés en 2021. Donc la logique voudrait que les JO le soient aussi pour le bien des athlètes, le respect de l'équité et la qualité du spectacle.

LDB : Peut-on imaginer que les athlètes s'organisent pour obtenir ce report ?

F.E : On en parle entre nous, bien évidemment, et on espère être entendus. J'espère que les Comités olympiques nationaux vont se fédérer pour faire entendre notre voix (ndlr : parmi d'autres, les fédérations espagnole, américaine et française d'athlétisme, les fédérations américaine et française de judo et de natation ont d'ores et déjà demandé au CIO de reporter la compétition). C'est un crève-cœur pour nous, les athlètes, qui ne vivons que pour ça depuis des mois et des mois, mais il n'y a pas d'autres options.

LDB : Pour finir cet entretien, tu lances donc un appel au Comité olympique congolais à prendre ses responsabilités et protéger la santé des sportifs congolais engagés aux prochains Jeux olympiques ?

F.E : Exactement. C'est ce que je demande au Comité national olympique et sportif congolais. Je demande aussi à tous mes amis athlètes de bien se protéger en adoptant les consignes sanitaires, car votre santé n'a pas de prix. Une demande que j'adresse à tous les Congolais : ces mesures de précautions sont primordiales pour éviter que le virus ne se propage.

Propos recueillis au téléphone par Camille Delourme

CAF

La 42^e assemblée générale reportée

Le report de ce rendez-vous compte parmi les mesures prises par la Confédération africaine de football (CAF) pour lutter contre la propagation du Covid 19.

La pandémie du coronavirus n'épargne aucune confédération encore moins la CAF. Après avoir annoncé les reports des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations et du Championnat d'Afrique des nations (Chan), la CAF a ajouté à la liste la 42^e assemblée générale de la CAF qui devrait se tenir le 24 avril à Yaoundé en marge du Chan.

« Il y a un confinement dans certaines de nos associations membres et dans d'autres cas une cessation d'activités », a reconnu le président Hamad Hamad avant de poursuivre : « Bien qu'étant une organisation de football, l'un de nos objectifs est de participer à la lutte contre les fléaux qui menacent le continent et l'humanité, et c'est à cet

égard que nous avons pris des décisions majeures pour contrôler et contenir la propagation du Covid 19. Par conséquent, nous avons suspendu toutes les compétitions, y compris les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Total Cameroun 2021 et le championnat d'Afrique des nations Total qui devrait se tenir au Cameroun du 4 au 25 avril 2020. De plus la 42^e assemblée générale ordinaire de la CAF également fixée à Yaoundé pour le 24 avril a également été reportée à une date ultérieure », a-t-il précisé.

Dans son message, Hamad Hamad a rappelé que le football est la passion du continent tout en précisant que la santé des joueurs, des officiels,

des partenaires et des supporters compte le plus à ce stade. Il a affirmé, par ailleurs, que compte tenu de la propagation du virus, le personnel exerçant au siège de la CAF a été contraint de travailler depuis son domicile du 19 mars jusqu'à la fin du mois. « Nous suivons la situation de près et restons en contact permanent avec les partenaires mondiaux tels que l'OMS, la Fifa et les agences d'Etat quant à la voie à suivre. »

Il a félicité les nombreuses légendes et personnalités du football africain qui, selon lui, se sont lancées dans la campagne #safehands sur les diverses plateformes de médias sociaux pour indiquer la propagation du Covid 19. « Restons soudés afin de combattre le fléau et rétablir notre environnement dans son état normal », a souligné le président de la CAF dans son message.

James Golden Eloué

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Elenga Mulrony Pytra Wilfrid, je désire désormais être appelé : Arrow Mulrony Pytra Wilfrid. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle Elenga Armand Roger, je désire désormais être appelé : Arrow Armand Roger. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

LITTÉRATURE

Evy Yang signe son premier livre, « La vie cachée d'un homme connu, la légende One »

La cérémonie de présentation officielle et dédicace de cet ouvrage de 217 pages a eu lieu, le 7 mars dernier, à Paris en France. L'auteure compte également le présenter à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa, au mois d'avril.

Publié en janvier 2020 aux Editions Saint Honoré, à Paris, le roman « La vie cachée d'un homme connu, la légende One » est déjà en vente dans les librairies. Le personnage principal de ce livre nous inspire le parcours d'un battant, dont le courage et la détermination ont su avoir raison du piteux état dans lequel la nature l'avait obstinément contraint à la résignation.

Se retrouvant tôt orphelin, celui qui était « la mouture d'une star en gestion », voit sa vie basculer et anéantie, aussi bien affectivement que matériellement. Doté d'un courage hors norme, et malgré sa situation d'orphelin, il ne s'était pas résigné devant les épreuves de la vie. Inlassablement, il a su dompter les vicissitudes et s'est donné un nom. Il devint une star de football congolais et fut compté parmi les grands joueurs africains. Sa vie riche de sens, particulièrement pour l'amour du prochain qui l'animait, influença son caractère jovial et humble qui lui ouvrit les portes de la reconnaissance de tous.

Le roman « La vie cachée d'un homme connu » définit bien celui qui était considéré comme un ami, un confident et un père. C'est le portrait du héros que l'écrivain invite les lecteurs à découvrir qui n'est autre que son père, Alphonse Yanghat dit « One », un homme qui détenait de multiples casquettes au plan national et international, dans le domaine du sport, en athlétisme c'était une légende de l'équipe de relais 4 x 100m ; en football, champion d'Afrique des clubs champions en 1974, au Caire en Egypte, avec le Club athlétique renaissance aiglon (CARA) de Brazzaville (Congo), deuxième meilleur buteur de la compétition avec neuf buts marqués. Mais aussi, international avec les Diables-Rouges, l'équipe nationale congolaise, au milieu des



années 1970. Alphonse Yanghat a joué d'une grande célébrité. En lui rendant hommage sur la quatrième de couverture, Evy Yang stipule « A travers ce roman j'ai voulu retracer l'histoire de mon père qui, par son courage et sa détermination, a su créer son propre destin. », a indiqué l'écrivain.

Espérance Victoire Yanghat dit Evy Yang est née dans une famille nombreuse, elle a appris dès son enfance à aimer, à écrire, à partager, à être sociable, ce à quoi elle s'attèle jusqu'à ce jour. Devenue grande, elle décide pleinement de mettre en évidence ces valeurs qui deviennent au fil des années son cheval de bataille. Aussi, en 1989, elle crée une association afin de venir en aide aux jeunes. En 2014, elle crée une autre association nommée « FIED » (Forum International Enfant Debout), dont le but est de venir en aide aux orphelins, aux veuves et aux démunis en difficulté pour redonner à chacun le sens de la famille.

Elle s'investit dans des voyages en Europe et en Afrique pour être

proche de ceux qui sont dans le besoin. Elle se lance dans une formation d'assistante sociale, assure également l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou âgées.

Du jour au lendemain, sa vie prend un autre tournant avec la découverte de la souffrance et la douleur liées à la perte d'un parent, ce qui est comme un opprobre pour elle. Devenue orpheline, Espérance Victoire Yanghat s'est remise à l'écriture « J'ai eu un déclic » proclame-t-elle. Désormais, elle n'accompagnera plus que les orphelins et les personnes en difficulté, mais elle vivra et partagera aussi son expérience en tant qu'orpheline de père ; elle se mettra à écrire de belles histoires vraies rencontrées durant son parcours.

Selon Evy Yang, perdre l'un de ses parents n'est pas une fatalité en soi, l'idéal est de s'accrocher à la vie, et de remettre celle-ci entre les mains de l'Eternel, Dieu, comme le fut son père qui a terminé la sienne en tant que pasteur d'une église.

Rosalie Bindika

MOBILE FILM FESTIVAL

De nouvelles dates de l'événement attendues

Suite à l'aggravation de la pandémie du coronavirus et les décisions prises par de nombreux gouvernements d'imposer des règles de confinement, le comité d'organisation du Mobile film festival a annoncé le report de l'événement, initialement prévu en juillet, à une date ultérieure tout en prolongeant l'appel à films au-delà du mois de mai.

La seizième édition du Mobile Film Festival, tournée pour la toute première fois vers l'Afrique, a été lancée le 9 mars avec un accueil chaleureux dans la plupart des pays africains, en particulier de la part des écoles de cinéma, des universités, des commissions de film, des festivals et autres associations professionnelles.

« L'ampleur de la pandémie du covid-19 et les différentes mesures de restrictions qui s'amplifient à travers le monde nous obligent à la responsabilité et à l'équité afin d'offrir plus de chance à tous les participants », ont déclaré les organisateurs à travers un communiqué de presse.

A cet effet, les dates du festival ont été reportées et de nouvelles seront définies, après la pandémie. Il en va ainsi de la date de clôture de l'appel à films, des dates du festival en ligne et de la cérémonie de remise des prix. Chacun peut continuer à poster ses films sur www.mobile-



film festival. La participation est libre et l'inscription se fait chaque année sur le site officiel du festival. Pour la première édition 100% panafricaine, le Mobile Film Festival revient avec les règles qui ont fait son succès : 1 Mobile, 1 Minute, 1 Film. Une seule règle spécifique à cette édition, il faut être natif de l'un des cinquante-quatre Etats d'Afrique pour y participer. Le thème est libre et aucune langue de participation n'est imposée aux candidats. Le festival ouvre, ainsi, tous les champs d'en termes de genre, de style et d'univers aux jeunes cinéastes.

A propos du Mobile film festival

Le Mobile Film Festival est un festival français de courts métrages qui propose des films tournés avec un téléphone mobile, d'une durée

d'une minute. La participation est libre et l'inscription se fait chaque année sur le site officiel du festival. Pour la première édition 100% panafricaine, le Mobile Film Festival revient avec les règles qui ont fait son succès : 1 Mobile, 1 Minute, 1 Film. Une seule règle spécifique à cette édition, il faut être natif de l'un des cinquante-quatre Etats d'Afrique pour y participer. Le thème est libre et aucune langue de participation n'est imposée aux candidats. Le festival ouvre, ainsi, tous les champs d'en termes de genre, de style et d'univers aux jeunes cinéastes.

L'accompagnement des lauréats sera concret et opérationnel à travers des bourses. Notons que ce projet est porté par de nombreux partenaires, notamment : l'Agence française du développement, l'Institut français, la Saison Africa 2020, TV5 Monde, RFI, France 24, Voxafrica, Trace, festival Tazama, Yebo, Sacem...

Merveille Jessica Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE I

AS Otôho s'apprête à soulever son troisième titre

Avec cinquante-six points, la formation d'AS Otôho dépasse de très loin son poursuivant immédiat Diables noirs (42pts). Un écart de points qui laisse la voie ouverte au leader du championnat qui est mathématiquement déjà champion du Congo, à quatre journées de la fin de la compétition.

Après plusieurs mois d'engagement et d'un travail collectif bien structuré, l'heure est presque venue pour que les différents acteurs de l'Association sportive Otôho célèbrent leur troisième trophée du championnat national de football. Seul bémol, la suspension par le gouvernement de toutes les compétitions sportives à cause de la pandémie du coronavirus. « Suite à la suspension du championnat, nous sommes à la maison. C'est fatiguant mais, nous n'avons pas de choix car, il s'agit d'un problème de santé publique. Dès que la suspension sera levée, AS Otôho célébrera son troisième titre du championnat national. Ce sera mon septième sur le plan continental puisque je l'ai remporté à trois reprises au Mali, une fois au Burkina-Faso plus de trois fois au Congo », a indiqué Alou Badra Diallo, l'entraîneur principal d'AS Otôho. Il souhaite la fin de la pandémie afin de reprendre le travail. « Nous sommes mathématiquement champion mais le championnat n'est pas fini. Nous attendons la dernière journée pour célébrer le titre. Nous devons toujours garder la dynamique de gagner tous nos matchs. Par la suite, nous nous soumettons au programme de la fédération pour les prochaines compétitions », a-t-il ajouté.

Selon lui, s'il y a la coupe du Congo, son équipe devra travailler d'arrache-pied pour la remporter. Première depuis le début du championnat, Otôho n'a pas le temps aux autres. L'équipe championne en titre affrontera lors de la vingt-troisième journée, FC Kondzo et terminera la compétition face au dernier, Étoile du Congo.

Classement à l'issue de la 22^e journée

- 1- AS Otôho 56 pts
- 2- Diables Noirs 42 pts
- 3- Jeunesse Sportive de Talangaï 41 pts
- 4- FC Kondzo 37 pts
- 5- Cara 34 pts
- 6- Étoile du Congo 30 pts
- 7- Patronage 28 pts
- 8- AC Léopards 26 pts
- 9- V Club 26 pts
- 10- Inter Club 24 pts
- 11- Nico-Nicoyé 22 pts
- 12- Racing Club de Brazzaville 21 pts
- 13- AS Cheminots 20 pts
- 14- Tongo FC 11 pts

Rude Ngoma

LIVRE

« L'ascension du mur de vent », premier recueil de poèmes de Denis Dziat

Publié aux éditions l'Harmattan en fin janvier, « L'ascension du mur de vent » est une oeuvre à travers laquelle l'écrivain congolais, Denis Dziat, se sert de la littérature comme arme exprimant son engagement total dans les mœurs de la société.

Pour son premier livre, Denis Dziat a choisi la poésie comme genre d'expression. Ouvrage de quatre-vingt-quatorze pages écrit dans un style libre avec des poèmes brefs, « L'ascension du mur de vent » peut se comparer au regard de l'homme qui exprime la beauté de l'amour caché dans les rêves et qui l'exhibe. Par ailleurs, ce regard en s'avérant profond expose aussi l'humour, la satire, les pleurs, la lutte et les espoirs du commun des mortels.

A en croire l'auteur dont la pensée reste attachée à son continent, il serait quasiment impossible de parler de l'Afrique qui se cherche, sans évoquer ses jeunes qui vivent dans l'absurdité. Pour l'essentiel, ce recueil de poèmes pose la problématique d'une jeunesse qui, s'inclinant sous le diktat de ceux qui freinent son épanouissement, mène une lutte continue pour sa liberté de penser et de vivre. Plusieurs thématiques sont abordées sous différents angles : la vision humaine, l'audace, la force, la puissance des sens, la femme, la beauté, le silence, le vivre ensemble, etc.

« La reconquête de l'identité propre naît de la prise de conscience des échecs successifs, des difficultés vécues au quotidien et des peurs les plus redoutées et enfouies dans les chairs. Même s'il subsiste encore des barrières que l'on entretient au plus profond de soi et qui empêchent de passer de l'autre côté afin d'accéder au

bien-être, l'espoir fait vivre. Et très vite l'horizon va être dissipé et les murs visibles et invisibles finiront par s'écrouler », détaille l'ouvrage.

Notons que Denis Dziat, juriste, chercheur et passionné de littérature, enseigne, depuis 2016, le droit constitutionnel et le droit international public à la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville. Il enseigne également le droit budgétaire et le droit de la comptabilité publique (finances publiques) à la faculté de droit de l'Université libre du Congo.

M.J.A.

